

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

VOL. I.

MONTREAL, JEUDI, 27 JANVIER 1870.

No. 12

SOMMAIRE du No. 12.—Jan., 27, 1870

Agronomie.

- QUELQUES DETAILS ET SUGGESTIONS sur les MOUTONS aujourd'hui en Canada. (Suite) Méridos. La. L'Évêque, M. C. A. 178
- NOTES SUR L'AGRICULTURE par le PÈRE GROGNON.—Instruction Agricole. Comment améliorer. Des vergers. L'assolement. Les Engrais. Reboisement. 179
- DES OISEAUX.—Régime alimentaire des oiseaux. Les Moineaux et les Chenilles. Les pigeons. Destruction stupide des Oiseaux. Remède. 180
- L'A PEU PRES EN AGRICULTURE.—Comptabilité Agricole. Nécessité de se rendre compte. Inventaire. 182
- LES POULAILLERS en hiver. 182
- MOYEN FACILE d'augmenter la récolte des pommes de terre.—Essais à faire 183
- CULTURE DES BETTERAVES.—Archibald Mousseau. 183
- REPONSE à une attaque contre plusieurs Membres du Conseil Agricole. B. Benoit, Ecr., M. P., M. C. A. 183

Notes de la Semaine.

- LE PROGRAMME officiel du Conseil Agricole et M. Benoit, M. C. A. 184
- Comment d'autres nous voient. 184
- Moutons Cotswold.—Vente importante par Mr. A. Ste. Marie. 185
- Bonne récolte de Sarrasin.—Cent vingt huit et un tiers pour un. Un lecteur. 185

Arboriculture.

- Le Pommier, suite.—J. E. Labonté. 186
- Conservation des vieux arbres. 186

Réorganisation des Sociétés d'Agriculture.

- Comité de BEAUFARNOIS.—Rapport important. Succès des importations faites par la Société. 186

Colonisation.

- Société de Colonisation de St. Pierre de Montmagny. 188

Hygiène.

- Inconvénients et dangers qui résultent de l'abus du tabac.—Effets de la nicotine. Comment elle affecte la vue et la mémoire. Influence du tabac à fumer sur les enfants. 188-189

Recette utile.

- Contre le mal de dent. 191

Coin du Feu.

- CAUSERIE.—Marie-Louise. 190

Feuilleton.

- LE PAYS DE L'OR.—Les armes. 192

Illustrations.

- Moutons Leicesters appartenant à Thos. Irving, Ferme Logan. 177

- Les Marchés de la Province 192

Entrepôt d'Instruments Aratoires et de Semences.

SALLE STE. ANNE

ADESSUS DU MARCHÉ STE. ANNE, MONTREAL.

Instruments Aratoires de Toutes Sortes,
Semences des Champs, de Jardins,
de Fleurs,

PROPRIÉTAIRE DE LA PEPINIÈRE, COTE
ST. PAUL,

ARBRES, PLANTS ET FLEURS

DE TOUTES LES VARIÉTÉS.

Catalogues fournis sur demande à la Salle.

WM. EVANS,

Grainetier du Conseil d'Agriculture pour
la Province de Québec.

18 Janvier—10



(Pour la Semaine Agricole.)

Quelques détails et suggestions sur les moutons aujourd'hui en Canada.

(Suite.)

Nous avons dit dans un numéro précédent que nous avions deux de nos races primitives à conserver et à améliorer. Dans tous les pays du monde il y a des animaux adaptés à leur climat, à leur sol et aux moyens d'y vivre. Le Canada a les siens et nous prétendons que tous animaux, même descendant de parents importés de telle ou telle race pure et conservés dans leur pureté, finissent tôt ou tard par devenir des animaux différents dans notre pays et que, peu à peu, ils prendront les caractères des nôtres; ils deviendront des animaux canadiens, c'est-à-dire des animaux dont la taille et les aptitudes conviennent en général à un climat nord dont les hivers sont longs et la nourriture consistant pour une grande partie de l'année en fourrages secs. De sorte qu'il vaut mieux améliorer nos moutons déjà acclimatés et dont les produits ne sont pas indifférents, lorsqu'ils sont bien traités, que de chercher à les remplacer par des nouveaux qui en peu d'années reviendront au même point où les nôtres en sont aujourd'hui. Cette amélioration peut se faire, comme nous l'avons déjà dit, par l'accouplement de mâles étrangers et des belles races avec nos meilleures brebis, et nous aurons plus de satisfaction à voir grossir et améliorer les moutons de nos propres troupeaux que de voir dégénérer les races nouvelles venues, avec lesquelles nous aurions voulu remplacer les nôtres.

Dès la première année nous nous apercevons du mieux d'un bon croisement et nous ne doutons pas qu'avec un peu de persévérance nous ne ressentions un grand avantage des reproducteurs améliorés qui nous viennent des pays étrangers. Nos vieilles races ont besoin de sang nouveau et de plus de soins, et alors ils vaudront en général quelque chose de mieux que les troupeaux communs des autres pays, si nous en jugeons par leurs statistiques. Notre pays est bon pour l'élevage des moutons.

LE MÉRINOS. (laine rase.)

Ce mouton de race antique qui existe en Espagne depuis plus de deux mille ans et qui a été importé en France sous le règne de Louis XIII, n'a encore rien perdu de son caractère principal: celui de donner la laine la plus douce et la plus fine. Pour les tissus fins sa toison est au premier rang. Les Français, par sélection et des soins particuliers, ont considérablement augmenté sa taille et amélioré sa structure. Ils ont fait le Rambouillet qui est en haute renommée.

Les Américains, nos voisins, ont mis de l'argent et de l'orgueil sur les mérinos.

Ils en ont fait venir d'Espagne à grands prix, et ont réussi à merveille avec cette race. Ils ont aussi élevé avec le plus grand succès le mérinos saxon dont l'espèce silésienne est la plus marquante par la finesse de sa laine. En 1863, un Américain du Vermont a traversé l'Océan pour concourir à une Exhibition générale d'animaux, etc., qui se tenait à Hambourg, et là, il a exhibé douze moutons mérinos qui ont remporté deux premiers prix sur plus de trois cents compétiteurs. De là, on peut dire que les mérinos du Vermont, Etats-Unis d'Amérique, ne le cèdent à aucun mouton d'Europe, pour la beauté de la laine, ce qui n'est pas peu dire. Des béliers de cette race, chez nos voisins, ont obtenu des prix fous. Aujourd'hui, ces prix sont tombés et le fameux mérinos du Vermont est à la baisse. La concurrence des laines fines de l'Amérique du Sud et d'autres pays qui la produisent à meilleur marché qu'eux, en est la cause. D'ailleurs la chair de ce mouton est un aliment inférieur, et à moins d'être de bon choix, sa toison à peu de poids. Aussi, nos voisins qui veulent manger de bonne viande, viennent-ils chercher nos moutons canadiens de toute espèce, qui remplaceront le mérinos sur leurs marchés.

Le mérinos espagnol et saxon américain, à quelques exceptions individuelles, est un petit mouton, comme on peut le voir par les données suivantes, prises des temps où l'on faisait le plus de cas de cette race aux Etats-Unis.

8 Juin, 1864, Exposition et Tonte de moutons mérinos dans le Comté de Cayaga, Etat de N.-Y.

1ère. classe.

Béliers de 3 ans et plus pesés avec la laine.

1o	141½ lbs.	16 lbs.,	11 ozs.	de toison.
2o	123 do	14 do	12 do	do
3o	121 do	12 do	8 do	do
4o	103 do	10 do	5 do	do
5o	93 do	13 do	8 do	do

2de. classe

Béliers de 2 ans pesés de même.

1o	137 lbs.,	23 lbs.,	9 ozs.	de toison
2o	76 do	11 do	4 do	do

Brebis de 2 ans et plus.

1o	83½ lbs.	8 do	9 do	do
2o	68 do	10 do	5 do	do

N. B. Il faut déduire de cinquante à soixante six par cent de la toison en suint pour avoir son compte de laine nette.

Dépouillés de leur laine les mérinos pèsent moins que nos moutons canadiens car nous supposons qu'ils étaient en meilleure condition que ne

le sont les nôtres généralement. Nous en avons introduits dans d'Aillebout, comté de Joliette en 1868 et 1869.

A continuer.

Ls. LÉVESQUE,
M. C. A.

NOTES SUR L'AGRICULTURE

PAR LE PÈRE GROGNON.

Nous avons vu dans un précédent article que la culture laissait beaucoup à désirer; les fautes que nous avons signalées s'appliquent aussi à une foule d'autres localités où les habitants ne font pas mieux, et tout cela parcequ'ils ne veulent pas acquérir un peu

D'INSTRUCTION AGRICOLE :

Ils travaillent presque tous comme des machines, sans se rendre en aucune façon compte des opérations auxquelles ils se livrent; avec cette apathie, cette insouciance qui les caractérise, ils s'obstinent à ne pas envoyer régulièrement leurs enfants à l'école; ils aiment mieux leur faire garder les vaches, les moutons, les laisser dans la plus grande ignorance, et au lieu de faire des hommes, ils font de pauvres diables qui vivent misérablement pendant tout le cours de leur existence: ils suivent, sans s'en écarter, le système routinier pratiqué par leurs pères et ils n'obtiennent que de faibles récoltes, des récoltes avec lesquelles ils ont toutes les peines du monde à se nourrir. Ce n'est pas leur faute, ils n'en savent pas davantage

Il est vrai que l'enseignement agricole est encore à l'état d'embryon dans les écoles rurales et, malgré toutes les promesses faites à ce sujet par l'administration, nous ne voyons par que l'on s'occupe à fonder des écoles normales d'où pourraient sortir des professeurs agricoles, c'est ce qui manque pour le moment; il est par conséquent impossible de former convenablement des instituteurs capables de porter des notions agricoles dans les campagnes.

N'est-ce point là l'une des aberrations de l'esprit humain? Dans les villes, les écoles primaires, les écoles supérieures, les lycées, les collèges, les autres écoles comprenant toutes sortes de spécialités fonctionnent dans les meilleures conditions, et seules les écoles du village sont organisées d'une façon déplorable au point de vue de l'agriculture; les enfants ne sont pas même initiés aux choses les plus simples de la nature, aux choses qu'ils devraient savoir avant tout, puisqu'elles concernent tout particulièrement la profession à laquelle ils sont destinés pendant toute leur vie.

COMMENT AMÉLIORER ?

Comment veut-on que ces pauvres

gens améliorent leurs cultures, lorsqu'ils ne se doutent pas des progrès qu'il faudrait réaliser ? Ils labourent mal, ils préparent mal les terres, ils emploient de mauvais engrais, ils se servent le plus souvent d'instruments déplorables, ils n'ont pas la première idée de la loi des assolements, ils ne sarclent pas, ils ne binent pas, ils ne se rendent pas compte des avantages que procureraient les betteraves, les autres racines et les plantes fourragères ; ils ne choisissent pas bien leurs semences et les achètent au premier endroit venu, au lieu de les faire eux-mêmes ; ils ne savent pas comment s'y prendre pour améliorer leur bétail et le plus souvent n'ont pas sous ce rapport, l'idée du beau et de l'utile ; ils ignorent comment il faut s'y prendre pour bien engraisser un animal et ils dépensent des sommes beaucoup trop fortes pour atteindre leur but ; nous irions trop loin si nous voulions faire l'historique de toute les choses inconnues par les habitants des campagnes.

Voyons ! sérieusement est-il possible de faire un cultivateur dans ses conditions ? Nous ne le pensons pas. Ces pauvres gens gaspillent le plus souvent des forces dont ils pourraient tirer un grand parti en les employant avec intelligence, et nous ajouterons qu'il serait ainsi possible d'accroître la production du sol dans de très larges proportions. C'est une erreur de combattre la division du sol, ce qu'il faut vivement attaquer l'ignorance, la routine, ces deux fléaux qui se posent en travers de toutes les améliorations et du progrès.

Le mal que nous venons de signaler se reconnaît à tous les pas, aussi les terres sont-elles bien loin de donner tout ce qu'elles pourraient donner.

DES VERGERS.

Il existe dans ce pays une foule de richesses que l'on pourrait exploiter avec le plus grand avantage ; nous voulons parler des arbres à fruit qui réussissent dans bien des endroits d'une façon merveilleuse.

Les pommes obtenues par les hommes intelligents sont admirables de beauté, excellentes de goût et de bonté, eh bien ! c'est pitié de voir la manière dont sont conduits et traités les arbres. Vous les trouvez chétifs, rabougris, taillés en dépit du bon sens, et lorsqu'il vivent dans un sol riche, ils ont une exubérance de végétation nuisible, parce que les cultivateurs ne savent pas en tirer parti. On rencontre beaucoup de bois, peu de fruits, et encore il faut voir comme les pommiers sont choisis ; on prend les premiers venus ou du moins ceux qui coûtent le moins cher : on économise 12 sous ou 1 chelin au plus sur un arbre et lorsqu'il est en production, s'il y arrive, on perd chaque année une somme 8 à 10 fois plus forte ;

c'est là un singulier calcul, il faut en convenir. Toujours nous revenons à nos moutons : l'ignorance est le plus souvent la seule cause de cette façon d'agir ; c'est un métier comme un autre de bien conduire un arbre de lui faire produire de bons fruits en quantité, et ce métier, il faut absolument le savoir, il n'est pas bien difficile à apprendre, mais malheureusement il ne s'apprend pas tout seul. Et cependant, à cette époque, les fruits sont d'un écoulement facile ; dans bien des localités, une belle pomme vaut 2 centins sur le marché et encore n'en a pas qui veut ; et puis il est si simple d'expédier des caisses de fruits sur le marché des villes où il est toujours possible d'en tirer un parti avantageux en ayant soin de s'adresser à des maisons honnêtes et on en trouve encore, dieu merci. Les pommes valent \$2 à \$3 le quart, et bien des pommiers en fournissent plus de 3 quarts ce qui constitue un revenu important. Nous connaissons des propriétaires qui vendent presque tous les ans pour \$200 et \$500 de pommes ou autres fruits.

Nous ne saurions donc trop engager les habitants des environs des villes et tous ceux qui se trouvent dans des pays favorables, à planter beaucoup d'arbres, à bien choisir les sujets à apprendre à bien les conduire, s'ils ne le savent pas ; ils réaliseront ainsi de larges bénéfices sans diminuer en quoi que ce soit les autres revenus du domaine. Nous ajouterons même qu'ils pourront servir journellement d'excellents fruits sur leur table et se procurer ainsi de douces jouissances presque gratuitement.

L'ASOLEMENT.

Comme nous l'avons déjà dit, l'assolement n'est pas régulier dans la plus grande partie du pays ; on fait beaucoup de blé, d'orge et une très-grande quantité d'avoine, par-ci par-là quelques pièces de pommes de terre ; les labours sont généralement assez mal pratiqués ; les charrues sont fabriquées par des charrons de la localité qui ne connaissent pas toujours bien les lois qui doivent présider à la construction de ces instruments, et nous devons ajouter que ces charrues faites dans le pays reviennent à un prix aussi élevé et souvent même plus élevé que si elles provenaient d'une bonne fabrique ; mais les habitants des campagnes n'y regardent pas de si près ; ils se soucient peu que la bande de terre soit bien retournée, bien remuée et que le tirage soit plus ou moins fort ; ils appellent cela de la théorie et ils ne s'aperçoivent point qu'en ne se conformant pas à cette théorie, ils mangent leur blé en herbe et n'obtiennent que des réussites incomplètes.

LES ENGRAIS

Leur font défaut et ils ne cherchent

aucun moyen pour s'en procurer. Le plus souvent ils feraient, une excellente opération en se servant des engrais verts et en enfouissant dans le sol des plantes fourragères dont la production ne leur aurait coûté qu'un peu de graines et un léger coup de charrue ou d'extirpateur ; les graines de lentilles, de sarrasin reviennent à un prix peu élevé, et il serait bien facile de semer ces graines immédiatement après avoir terminé la moisson, l'herbe commencerait à être forte dans le courant d'octobre et son enfouissement équivaldrait à peu près à une demi fumure.

REBOISEMENT.

Nous ajouterons que toutes les communes et les départements devraient faciliter l'exécution des projets de reboisement et de gazonnement. C'est là sans aucun doute que se trouve l'avenir du pays de montagnes et les plaines qui, recevant les eaux avec trop d'impétuosité, sont sujettes à des inondations en quelque sorte périodiques, et on sait tous les désastres que causent ces terribles inondations. Les bois deviennent rares d'ailleurs et, dans un temps donné, ils ne pourront manquer d'avoir une grande valeur, ce qui sera d'un grand secours pour les communes.

Les bois des particuliers sont généralement assez mal aménagés et le plus souvent on voit faire des coupes de bois qui sont loin d'être arrivés à une grosseur nécessaire ; les propriétaires sont parfois beaucoup trop pressés de jouir, ils font des razias à blanc étoc et rendent ainsi en quelque sorte stériles des parties de montagnes où les bois auraient profité si on avait procédé par voie de jardinage, c'est-à-dire en coupant les pièces de bois trop rapprochées les unes des autres, celles qui touchent à la fin de leur végétation, etc., etc.

La première règle pour l'aménagement des forêts consiste à ne pas laisser sur place des bois qui ne gagnent plus rien et qui commencent même déjà à entrer dans une période de décadence. Sont-elles sur le retour, il faut absolument les abattre, elles nuisent aux autres sur place et subissent chaque année une perte tellement sensible qu'elles finissent par n'avoir plus aucune valeur. Tous ceux qui ont parcouru nos forêts ont pu parfaitement se rendre compte des abus que nous venons de signaler.

Les parties de montagnes situées au sud-est sont généralement fort dénudées et nous ajouterons que le spectacle de ces roches arides est souvent fort affligeant à voir. Evidemment ce dénudement provient de la suppression des bois. La terre a glissé peu à peu, et cette action est devenue plus facile au sud qu'au nord à cause de la chaleur, du soleil qui rend parfois la végétation en quelque sorte inactive ;

c'est donc surtout dans ces expositions qu'il aurait été utile de conserver les bois.

A tous les points de vue donc il est absolument nécessaire de donner le plus large développement au reboisement et au regazonnement des montagnes, et nous ne saurions accorder trop d'éloges à ceux qui ont eu le bon esprit d'entrer dans cette voie ; ils donnent un excellent exemple et il faut espérer que cet exemple sera suivi d'une façon générale. Malheureusement, il est souvent fort difficile de faire le bien, surtout lorsqu'on se trouve dans la nécessité de heurter des intérêts privés.

Des oiseaux.

“ L'homme, dit Mr. Michelet, n'eût vécu sans l'oiseau, qui seul a pu le sauver de l'insecte et du reptile, mais l'oiseau eût vécu sans l'homme. L'homme de plus, l'homme de moins, l'aigle règnerait également sur le trône des Alpes. L'hirondelle n'en ferait pas moins sa migration annuelle. La frégate inobservée planerait du même vol sur l'Océan solitaire sans attendre d'auditeur humain, le rossignol dans la forêt, avec plus de sécurité, chanterait son hymne sublime. Pour qui ? Pour celle qu'il aime, pour sa couvée pour la forêt, pour lui-même enfin, qui est son plus délicat auditeur et le plus amoureux du chant.”

Rien de morne comme un paysage sans oiseaux. La forêt de Fontainebleau, si variée dans ses aspects, si pittoresque avec ses amas de roches entassées les unes sur les autres, si majestueuse dans les parties où se répand l'ombre épaisse d'arbres trois fois séculaires, est cependant d'une tristesse à donner le spleen ; c'est parce qu'elle ne possède aucun oiseau, parce qu'aucun chant ne vient interrompre le silence. Privée d'eau, car le sable altéré y boit avec avidité la pluie qui tombe, ne renfermant ni source ni ruisseau, elle est mortelle pour l'oiseau, qui s'en éloigne comme d'une contrée maudite, c'est tout au plus si de temps à autre on aperçoit quelque épervier qui plane dans les airs en guettant sa proie, et dévore en s'éloignant quelque pauvre lapin. Tout entier à sa première impression, on ne sent d'abord que le besoin d'admirer ; mais peu à peu le silence vous oppresse et finit par vous rendre insensible à toutes les beautés qui vous entourent.

Parmi les trois cent soixante espèces d'oiseaux qui vivent dans notre pays, les unes sont exclusivement forestières, d'autres préfèrent le séjour des champs et recherchent la présence de l'homme, d'autres enfin habitent les forêts pendant une partie de l'année seulement, ou bien vivent indifféremment ici ou là suivant qu'el-

les trouvent à se nourrir. A part quelques exceptions, toutes celles qui habitent les bois sont éminemment utiles, les unes parcequ'elles nous fournissent un gibier succulent, et que, tout en servant à notre alimentation, elles sont pour nous une occasion de plaisir.

RÉGIME ALIMENTAIRE DES OISEAUX.

Par une série de minutieuses expériences qui n'ont pas duré moins de quarante années, Mr. Florent Prévost aide naturaliste au Muséum, est arrivé à connaître mois par mois, semaine par semaine le régime alimentaire des oiseaux de nos climats. En examinant les débris contenus dans leurs estomacs, il a su combien chacun mange de graines, combien il dévore d'insectes. Il a donc pu classer les espèces suivant leur utilité, et les tableaux qu'il a dressés serviront sans doute à réhabiliter quelques unes d'entre elles, aujourd'hui généralement condamnées. De ce nombre sont les rapaces nocturnes, qui comprennent les hiboux, les ducs, les effraies, les chats-huants. Il n'est pas d'animaux qui nous rendent plus de services, et cependant il n'en est pas à qui on fasse une guerre plus acharnée. Qu'ils ne payent pas de mine, nous le voulons bien ; leur grosse-tête, leurs grands yeux bordés de plumes, leurs oreilles saillantes, leur donnent un aspect peu avenant ; mais que, sous prétexte qu'ils sont de mauvais augure, on les pourchasse avec tant de cruauté, c'est ce qu'on ne peut comprendre.

Ce préjugé est si invétéré que dans les campagnes on les cloue vivants à la porte des granges, et qu'on les laisse mourir de faim, en plein soleil, dans les douleurs d'une atroce agonie, comme des victimes sacrifiées à la colère d'une divinité malfaisante. Pauvres ignorants, qui ne voient pas que les véritables victimes sont les bœufreaux, et qu'en agissant ainsi ils se livrent eux-mêmes à leurs plus mortels ennemis ! Ce que ces oiseaux détruisent de souris, de rats, de reptiles, d'insectes de toute espèce, est incalculable. On peut s'en faire une idée par ce que rapporte le naturaliste anglais White, qui constata par de nombreuses observations qu'un seul couple d'effraies prend par jour jusqu'à cent cinquante souris.

Grâce à une pupille très-dilatable, ils peuvent voir pendant le crépuscule ; c'est le moment qu'ils choisissent pour se mettre en chasse. Favorisés par la mollesse de leurs plumes, qui leur permet de voler sans bruit, ils surprennent leur proie à l'improviste, et s'en vont la dévorer dans les cavernes des rochers, dans le creux des arbres, où ils se blottissent pendant le jour, éblouis par la lumière du soleil. Les rapaces diurnes ne méritent pas la même protection, parcequ'ils font

la guerre aux oiseaux plus faibles qu'eux, et nous privent par conséquent des services que nous rendraient ceux-ci.

L'ordre des grimpeurs nous offre deux espèces essentiellement insectivores, les pics et les coucous. Le premier de ces oiseaux, auquel Mr. Michelet propose de conférer le titre de conservateur des forêts cramponné avec ses ongles d'acier sur le tronc des arbres, ramasse toutes les chenilles, guêpes, frelons, qu'ils rencontre puis après avoir nettoyé complètement l'arbre, il l'ausculte en quelque sorte pour reconnaître s'il ne renferme pas quelque ennemi intérieur qui le mine.

Une fois sûr de son fait il frappe l'arbre de son bec puissant et détache des copeaux de bois jusqu'à ce que le trou qu'il creuse lui fasse découvrir la larve dont il avait reconnu la présence. On poursuit souvent les pics comme des animaux nuisibles on accorde même des primes pour leur destruction, parce que les trous qu'ils pratiquent rendent, dit-on, les arbres impropres au service. Rien cependant n'est moins fondé, car, ne s'attaquant qu'aux arbres déjà viciés, ils ne causent aucun dommage réel, et empêchent au moins le mal de devenir contagieux. Les coucous dont le cri doux et monotone annonce au loin le retour du printemps, se nourrissent de noctuelles [papillons nocturnes] et des processionnaires, [espèce de chenilles] que les autres oiseaux ne peuvent manger à cause des poils dont elles sont couvertes. On raconte qu'en 1847 une forêt de sapins de la Poméranie fut sauvée par une bande de coucous en migration, qui s'y installa pendant quelques semaines et la débarassa complètement des chenilles qui la dévoraient.

Comme l'ordre des grimpeurs, celui des passereaux ne renferme que des espèces utiles. Si parmi elles il en est quelques-unes qui se nourrissent plus particulièrement de graines, il n'en est pas qui ne rachètent le dommage qu'elles causent de cette façon par les services qu'elles rendent d'une autre manière. Les moineaux eux-mêmes sont loin de mériter les malédictions dont ils sont l'objet de la part des cultivateurs.

LES MOINEAUX ET LES CHENILLES, LES PIGEONS, etc., etc.

Mr. de Quatrefage rapporte dans ses souvenirs d'un Naturaliste que Bradley a conclu d'expériences répétées, qu'un couple de vieux moineaux porte à sa couvée au moins quarante chenilles par heure, soit quatre cent quatre-vingt-un par douze heures du jour, ou trois mille trois cent soixante par semaine.

Ces chiffres expliquent un fait qui s'est passé il y a une trentaine d'an-

nées : pour mettre les environs de Vienne à l'abri de la voracité de ces oiseaux, on avait ajouté aux contributions de chaque cultivateur deux têtes de moineau. L'impôt fut payé exactement et les moineaux disparurent, mais en revanche les arbres furent dévorés par les chenilles. Il fallut rapporter le décret et favoriser la multiplication de ces oiseaux qu'on avait voulu détruire. Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer qu'un oiseau est nuisible par cela seul qu'il mange des graines, car parmi celles qu'il absorbe un très grand nombre provient de plantes parasites. Ainsi les pigeons, les seuls oiseaux exclusivement granivores, vont, il est vrai, dans les champs piquer quelques épis de blés, mais ils consomment en échange une grande quantité de semences de mille, de coquelicot, d'enphorbe, et autres espèces vénéneuses ou incommodes. Poursuivis trop souvent avec un acharnement singulier, les pigeons sont en Angleterre et en Belgique l'objet d'une protection particulière, et nous n'avons pas entendu dire que l'agriculture de ces pays ait eu à en souffrir. A l'ordre des passereaux appartiennent les pies-grièches, les mésanges, les alouettes, les gobe-mouches, les fauvettes et la nombreuse tribu des becs-fins, dont fait partie le rossignol, le chantre mélancolique des nuits d'été. Ils se nourrissent tous de papillons, de mouches, de larves de chenilles, qu'ils détruisent par millions.

Ce monde ailé est fort intéressant à observer de près, et bien souvent immobile au pied d'un arbre, nous avons assisté à des scènes dont les acteurs paraissaient avoir pris leurs modèles parmi les hommes, tant les passions qui les agitent ressemblent aux nôtres. Ils connaissent comme nous la colère, la joie, la douleur et la jalousie ; mais c'est l'amour qui paraît être le but exclusif de leur vie : c'est pour aimer qu'ils se parent de leur plus belles couleurs, qu'ils chantent leurs plus doux chants.

DESTRUCTION STUPIDE DES OISEAUX, Remède.

Nous avons entendu leurs cris d'allégresse quand le père rapportait à sa famille la pâture cherchée au loin : nous avons été témoin de leur frayeur quand ils sentaient l'approche de quelque ennemi ; nous les avons vus se blottir en tremblant sous le feuillage, quand un épervier planait en tournant au-dessus du buisson qui les abritait ; nous avons compati à leur malheur quand un accident venait briser leur nid et en disperser les pauvres habitants. Les passereaux sont les plus jolis, les plus gais, les plus utiles, les plus agréables de tous les oiseaux, et cependant, on leur fait une chasse des plus meurtrières. Ce sont eux qu'on vend à Paris sous le

nom de mauviettes, mets fort cher, comme on l'a fait remarquer avec raison, car si on tient compte des dommages causés par les insectes qu'ils auraient dévorés, chaque plat représente peut-être plusieurs sacs de blé, plusieurs tonneaux de vin, plusieurs pieds cubs de boies. Si encore le vandalisme s'arrêtait là, on pourrait à la rigueur le comprendre parce qu'après tout cette chasse, si stupide qu'elle soit, à un but ; mais ce qui ne s'explique pas, c'est l'enlèvement des nids et la recherche des œufs, dont on ne peut tirer partie d'aucune façon. Ce plaisir auquel se livrent la plupart des enfants des campagnes anéantit en pure perte plus de cent millions d'œufs par an, et c'est par milliers de milliards qu'il faut compter les insectes qu'auraient détruits les oiseaux qui en seraient sortis. Il serait facile cependant de réagir contre ces actes de sauvagerie ; IL SUFFIRAIT DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE FAIRE COMPRENDRE AUX ENFANTS TOUTE L'UTILITÉ DE CES ANIMAUX.

Les hommes ne sont méchants que par ignorance et quand ils sauront discerner leur véritable intérêt, au lieu de persécuter les oiseaux, ils chercheront à en multiplier le nombre à les attirer auprès d'eux en leur construisant des abris, en les nourrissant pendant l'hiver, en plantant autour des habitations des haies et des buissons où ils puissent faire leurs nids. Ces services ne seront pas perdus ; ils trouveront leur récompense dans la destruction de toutes les chenilles et autres insectes qui sont la plaie des moissons, aussi bien que dans les chants joyeux qui ne cesseront de retentir dans les airs.

Ce sont surtout les Italiens qui s'adonnent avec fureur à cette chasse des petits oiseaux à l'époque des migrations. " Au printemps, dit un naturaliste allemand, Mr. de Eschudi, et surtout à l'automne ils semblent pris d'une véritable rage. Gens de tout âge et de toute condition, enfant, vieillards, nobili, négociants, prêtres, ouvriers, manœuvres, paysans, tous abandonnent leur travail pour attaquer comme des bandits les troupes émigrantes. Au bord des ruisseaux comme dans les champs l'air retentit de coups de feu, on pose des filets, on dresse des pièges, on place des gluaux...

Pour se faire une idée de ces exterminations, il suffit de savoir que dans un seul district, au bord du lac Maggiore, le nombre des oiseaux égorgés chaque année s'élève de soixante-dix mille, et que dans la Lombardie il se monte à plusieurs millions. Dans l'Italie du Sud c'est la même chose ; l'extermination atteint des multitudes innombrables...

Faut-il s'étonner dès lors si l'on entend rarement le chant d'un oiseau

en Italie et si les moineaux mêmes y deviennent une rareté ?

Il règne comme une odeur de meurtre dans le riant pays des orangers... Mais c'est nous surtout en deça des Alpes qui avons le plus à souffrir de cet état de choses, et nous en ressentons les effets dans nos forêts et dans nos champs. Nous ne pouvons empêcher les Italiens de se livrer à cet absurde plaisir national : ils sont trop légers pour en apprécier les conséquences ; mais il serait digne du brave caractère allemand de montrer d'autant plus de sollicitude pour les petits oiseaux qu'ils sont poursuivis dans le sud avec plus d'acharnement."

L'à peu près en agriculture.

Rien n'est plus généralement adopté en agriculture que l'à peu près. On l'attribue à tout avec raison, parce que tout y est fait un peu sans se rendre compte.

Et pourquoi cela ? Cependant, est-ce qu'il n'y a pas lieu, au contraire de voir clair aux opérations agricoles ?

Est-ce qu'il en coûterait beaucoup plus de faire les choses avec connaissance de cause, avec exactitude, avec prévoyance ? Non, il faut l'avouer : ce n'est pas dans les habitudes du monde agricole.

On met les proportions de semence à peu près, on donne les rations de ses animaux à peu près, on estime ses fourrages en magasin à peu près, et à la fin de l'année on établit son inventaire à peu près.

Certes, avec une marge aussi élastique que celle-là, on arrivera jamais à faire une opération fructueuse.

Pour faire de l'agriculture une industrie lucrative, il faut chercher à se rendre compte le plus possible ; prévoir ses besoins dans l'avenir, afin de les combler au moment qui paraîtra le plus favorable ; prévoir les excédants disponibles en fourrages, en grains, afin de vendre dans les meilleures conditions.

Le cultivateur insouciant qui, à la veille d'un hiver rude, estime les fourrages comme devant suffire juste à l'alimentation de son troupeau, fera bien de rationner aussitôt et exactement ses animaux, afin de gagner le printemps sans trop de misère. S'il abandonne ce soin à ses domestiques, un gaspillage effrayant amènera assez tôt un manque complet, forçant à acheter à quelque prix que ce soit.

Combien voyons-nous d'exemples d'imprévoyance de cette nature.

Nous connaissons telle et telle ferme, qui marchait largement aux débuts de l'hiver et qui finissait par réduire à la fin de la saison, pour arriver à gagner le mois d'avril quant il fallait souvent compter sur les bour-

geons d'arbres et les premiers brins d'herbe.

Non-seulement il y a la question de quantité, mais il y a aussi la variété de nourriture à établir. Les racines fourragères et les fourrages secs font la base de l'alimentation d'hiver. Cette nourriture sèche et humide se complète bien. En se rendant compte dès le commencement, on peut l'établir d'une façon régulière pendant toute la saison. Il vaut mieux diminuer la proportion aux débuts et la maintenir tout l'hiver, que de commencer de façon à ne pouvoir la soutenir.

Rien n'est plus fâcheux que ces hauts et ces bas. L'estomac des animaux est une machine se créant des habitudes, des besoins; lorsqu'on cesse un jour ce que l'animal avait la veille, et cela brusquement, il attendra quelque temps, il souffrira, et la souffrance et la gêne de la machine vitale se traduisent par diminution de produits.

Ainsi donc, en ce qui concerne les animaux, se rendre compte, mesurer, rationner, amènera à leur donner une nourriture uniformément composée pendant toute la mauvaise saison, et permettra, dans le cas de déficit, de le connaître assez à temps pour ne pas être forcé d'acheter souvent à un mauvais moment.

Je le répète, il n'y a pas de cultivateur capable d'avoir dans sa tête toutes les appréciations exactes de ce qu'il a, quel que soit son rang d'ancienneté et sa pratique. Ces estimations le tromperont une fois ou l'autre.

COMPTABILITÉ AGRICOLE.

Il est donc beaucoup plus sage de se fier aux chiffres, et les journées tempétueuses si fréquentes à cette saison donnent le loisir de faire les mesurages et pesages.

Sans se lancer dans une comptabilité détaillée et difficile, pourquoi ne pas jeter des jalons? se donner des guides pour les opérations et les questions les plus importantes?

En marchant en aveugle, vous ne remédiez pas au côté faible, vous voudrez le faire et vous ne pourrez y arriver. Comment voulez-vous savoir quelles sont les opérations qui vous induisent en pertes, si vous n'avez pas un guide vous établissant le *doit* et *avoir* de vos récoltes? La plus fructueuse vous paraîtra celle qui vous aura donné plus récemment la plus grosse somme, n'est-ce pas? et souvent ce sera, au contraire, celle à supprimer ou à diminuer.

Quand on fait de l'agriculture sérieusement, on est frappé de cette

NÉCESSITÉ DE SE RENDRE COMPTE, de voir clair à tout.

On rencontre mille difficultés, mais quand on est convaincu, il est facile de les surmonter. Si, sous le prétexte que les appréciations agricoles

exactes sont difficiles à obtenir, on laissait de côté toutes recherches, ou du moins si on les recueillait avec indifférence, les résultats des comptes seraient assurément trompeurs et ne pourraient amener qu'inexactitude.

A tout prix il faut supprimer les *à peu près*, et de la façon la plus absolue. Les *à peu près* vous maintiennent dans l'ignorance de votre position, vous font supporter des marchés désastreux, vous empêchent de remédier à la partie faible de votre entreprise. C'est une expression qui ne définit rien, et qui vous laisse incertain en réalité sur tous les points.

De la régularité en tout, de l'ordre à l'intérieur, de l'exactitude. Il n'y a que cela de possible, il n'y a que cela à pouvoir vous sauver. En tout, la bonne administration et organisation vous fera marcher. Combien peut-on citer d'hommes sans connaissances agricoles, réussissant néanmoins en raison de leur travail et de l'ordre qu'ils mettent à tout?

Combien, au contraire, citera-t-on d'Agriculteurs intelligents obtenant isolément, partiellement sur leurs exploitations, de beaux résultats, et faisant de mauvaises affaires parce que le reste va à vau-l'eau.

Le mois de février, si l'on n'a pu le faire plutôt devrait être consacré à ces recherches instructives; à faire des relevés, des produits annuels, des dépenses consacrées à telle ou telle opération, des rapprochements comparatifs: on termine le tout en estimant les valeurs présentes en animaux, céréales, fourrages, matériel.

Quand on aura fait ce travail, ces estimations qui sont toutes praticables, on sera venu à bout, sans s'en douter, de cette grande opération indispensable à toute industrie et qui effraie cependant quelquefois: en un mot, on aura fait son

INVENTAIRE.

Avec cet état des valeurs présentes, en Décembre 1869, je suppose, vous pourrez comparer celle de l'année précédente; la différence en plus sera votre bénéfice, votre gain. Celle en moins constatera vos pertes. Mais, rassurez-vous; vous pourrez avoir à l'appel des absents en animaux, en fourrages, en céréales, et trouver par ailleurs plus de valeurs, soit en plus grande étendue emblavée, soit en plus value donnée à la terre par des fumures ou des travaux. Pour que l'inventaire soit exact, il faut donc qu'il comprenne tout, qu'il ne néglige rien parce que tel compte en perte peut être compensé par tel en autre gain.

Le temps qu'on passera assurément à cette opération ne sera pas perdu. Il donnera un guide précieux qui éclairera, encouragera ou donnera des avis salutaires. On sera satisfait si les résultats sont bons; dans le cas

contraire, on sera éclairé sur les parties à modifier dans l'entreprise.

Le mois de Décembre est celui où la nature semble se reposer, celui qui laisse le plus de calme à l'agriculteur; c'est naturellement celui qu'on doit choisir pour les recherches que j'indiquais.

En décembre, on doit supprimer les abus qui, pendant le cours de l'année, se sont enracinés; on utilise les mauvais jours à remettre les outils en ordre, les attelages en bon état, à bien disposer ses étables, etc., etc. On surveille de plus près ses animaux, on veille au soin de leur propreté et de leur nourriture.

On a largement le temps de tout faire; et cela ne veut pas dire de négliger, quand le temps le permet, d'exécuter au dehors les travaux nécessaires à cette saison.

En résumé, c'est le mois du recueilliement, c'est celui où l'on n'est pas surchargé de travaux d'extérieur, c'est celui où l'on doit préparer, à tête reposée, avec calme, les opérations qui vont recommencer à la belle saison.

L'assolement doit se faire aussi à cette époque; c'est l'ensemble, la succession des récoltes à établir, en tenant compte des besoins de l'exploitation, des dispositions du terrain.

A tout prix, ces deux opérations exigent la suppression complète de l'*à peu près*, si facilement et si généralement adopté.

Les poulaillers en hiver

Nous croyons opportun de consigner ici un conseil pratique, d'une certaine importance. Il s'agit des moyens économiques d'activer le ponte des poules pendant l'hiver.

Deux moyens sont en général recommandés par les praticiens habiles de la spécialité: procurer aux volailles de la chaleur, et leur donner des graines stimulantes dans leur manger.

Pour donner économiquement de la chaleur aux volailles dans une ferme, on installe leur poulailler dans un local en communication directe, soit avec les étables, soit avec les écuries, soit avec ceux qui sont chauffés par des bouilloirs, dans les fermes qui en sont pourvues, afin d'y maintenir une température relativement élevée, sans frais, pendant la saison des froids. Ce conseil est très-important. C'est à cette méthode que sont dus les principaux profits de la basse-cour, les œufs frais étant toujours plus chers en hiver que dans les autres saisons.

Pour tonifier les aliments des volailles, on y ajoute des graines qu'on du piquant, provenant d'une huile essentielle, telles que celles de *so leil* (tourne-sol), de menthe poivrée etc. Le sarrasin et l'avoine sont aussi doués de propriétés excitantes qui le

rendent convenables pour cet emploi. On recommande dans les froids subits de tremper ces grains dans un peu d'esprit de vin (whiskey,) on prétend en avoir obtenu d'excellents résultats.

Nous donnons ce qui suit comme renseignement. Il est évident que les résultats qui y sont mentionnés doivent être exceptionnels ; il faudrait donc ne pas trop s'y arrêter. Cependant l'importance du sujet demande que des essais se fassent pour constater les faits.

Moyen facile d'augmenter la récolte des pommes de terre.

Un agriculteur du Nord, M. Lenormand, a trouvé le moyen d'augmenter considérablement la récolte de la pomme de terre. Le ministre de l'agriculture vient de faire constater par l'un de ses inspecteurs l'efficacité de la recette dont l'emploi est des plus faciles. M. Lenormand en a fait l'essai d'abord dans des champs partiels, puis dans un champ de vaste étendue planté de pommes de terre d'une seule variété.

Nous empruntons le résultat au *Journal d'Agriculture et d'Horticulture*.

La végétation fut belle, les tiges atteignirent un mètre de hauteur, et lorsque les fleurs parurent, il eut soin de les enlever toutes en coupant les tiges à trois ou quatre pouces au-dessous, en laissant dans chaque rang, ça et là, deux pieds de pommes de terre sur lesquels il ne fit aucune soustraction, afin d'observer la différence des produits lors de la récolte.

Dans les premiers jours du mois d'Octobre, il s'aperçut que les tiges et les plantes qui n'avaient pas portées de fleurs étaient vigoureuses et d'un vert intense, tandis que les autres étaient toutes jaunâtres, dans un état de dépérissement ; leur fruit était presque en maturité. Lors de la récolte il a constaté les résultats suivants :

1o Chaque pied qui n'avait pas porté de fleurs fournit une corbeille pleine de tubercules d'une bonne grosseur ; le poids moyen de la corbeille était de trente sept livres et l'on ne trouva au pied que très-peu de tubercules ;

2o Chaque pied auquel les fleurs et les fruits avaient été laissés ne donna qu'un petit nombre de tubercules de moyenne grosseur, depuis la grosseur d'une noisette jusqu'à celle d'une noix ordinaire. Le poids de la récolte de chacun des pieds, en y joignant même les petits tubercules, n'atteignait pas, terme moyen, cinq livres.

Ce serait un grand service à rendre à l'alimentation générale, si l'accroissement de production devait faire bais-

ser le prix du précieux tubercule qui occupe une si large place dans la nourriture des classes laborieuses.

Culture des Betteraves.

Monsieur le Rédacteur de la « *Semaine Agricole*. »

J'ai lu dernièrement, dans la *Semaine Agricole*, un rapport d'un de vos correspondants, à propos d'une visite faite à la ferme Logan. Ce rapport quoique intéressant pour nous, cultivateurs, l'aurait peut être été davantage, s'il eût été plus étendu : ainsi, je vois que Mr. Irving a récolté 4000 minots de betteraves, dans un terrain de 4½ arpents, ce qui est assurément un magnifique résultat, mais on ne nous a pas fait connaître les procédés au moyen desquels Mr. Irving a fait sa semaille de graines. Si Mr. le correspondant ou Mr. Irving lui-même, voulaient bien répondre aux questions que je vais leur faire à ce sujet, ils m'obligeraient beaucoup ainsi qu'un bon nombre de cultivateurs du Comté de Berthier. Voici ces questions :

1o De quelle manière Mr. Irving a-t-il préparé sa terre ?

2o De quelle manière il a fumé son terrain ? si c'est avec de l'engrais vert ou pourri ?

3o Comment il a semé ses graines de betteraves ? si c'est avec un semoir à brouette ou bien avec la main ?

4o Enfin, à la poussée des betteraves, a-t-il l'habitude de les *rechausser* et de couper les feuilles, en tout ou en partie, pour les faire profiter davantage ?

ARCHIBALT MOUSSEAU.

Berthier, ce 11 Janvier 1870

Nous arrêtons l'impression de ce numéro pour faire place à la correspondance suivante :

Réponse à une attaque contre plusieurs membres du Conseil Agricole.

Mr. le Rédacteur.

Tant que Mr. A. Vandandaigue n'a fait que secouer l'encensoir au nez de ceux que ce Monsieur désire flatter, en débitant ses sanglantes périodes, terminées ordinairement par une cascade de synonymes sonores, je n'avais rien à y voir, c'était l'affaire du Journal d'Agriculture qui, soit dit en passant, avait débuté par de bien bons articles. Mais dès que Mr. V. pour défendre un système de culture, (le sien) inventera des faussetés pour étayer ses arguments je me permettrai de réclamer et surtout quand ce Mr. lancera mon nom de l'avant dans le public.

Mr. Vandandaigue nous fait dire à Mr. Massue et à moi, que le Conseil d'Agriculture a

l'intention de prendre les Octrois des Sociétés d'Agriculture pour établir des Fermes modèles et pour macadamiser les chemins. Encore que le cas ne soit pendable, est-ce bien là l'idée du Conseil et la nôtre à nous aussi, qui sommes spécialement désignés dans la lettre de Mr. V. Si Mr. V. avait lu le rapport des délibérations du Conseil Agricole, du 18 Novembre, il y aurait vu une pétition présentée par Mr. Massue secondée par moi, demandant l'influence du Conseil d'Agriculture auprès du Gouvernement, pour obtenir des emprunts de ce dernier en faveur des chemins à macadamiser. Il n'est nullement question de prendre les octrois des Sociétés d'Agriculture dans ce but. Quant aux Fermes-modèles, Mr. V. peut en voir le plan dans le programme du Conseil. Les prix alloués sont loin de prendre tout l'octroi des Sociétés. C'est à peu près le montant que l'on donnait auparavant pour l'exposition des récoltes sur pied et des terres les mieux tenues. Libre à Mr. V. de discuter ce programme mais non d'avancer ce qui n'est pas.

Si Mr. V. avait lu les judicieuses résolutions adoptées par la Société d'Agriculture du Comté de Verchères No. 1 et celles de la Société d'Agriculture du Comté de Chambly, il aurait trouvé aussi que, bien que nous demandons de l'aide pour macadamiser les chemins, ce n'est pas aux dépens des Sociétés d'Agriculture.

Je n'ai pas à défendre Mr. Massue, il ne m'en a pas chargé, d'ailleurs ce Mr. est parfaitement en état de se défendre s'il le trouve à propos. Pour moi je puis vous assurer que je n'ai jamais tenu les propos absurdes que M. V. me fait dire. Au contraire j'ai combattu plusieurs fois ceux qui trouvaient que les octrois des sociétés d'Agriculture seraient bien mieux employés dans l'amélioration des chemins plutôt que dans des expositions banales sans résultats, comme c'était le cas dans plusieurs Comtés. Bien loin de vouloir attenter à ces octrois, je n'ai jamais cessé de réclamer contre la distribution injuste des deniers publics. Comment ? sur une dépense annuelle d'un million et demi de piastres, on ne donne que \$48,000. à l'Agriculture, la base de l'état ? et encore on trouve le moyen de rogner sur cette misérable pitance.

Une autre fois, M. V. ne prendra pas pour paroles d'Evangile, les rapports des personnes respectables qui l'ont renseigné à mon endroit,

Le système de M. V. est de donner de la graine à profusion, de faire les prairies et les pâturages aux dépens du gouvernement, M. V. ne badine pas à ce sujet. N'essayez pas de lui parler d'améliorations, d'assolements, etc, si vous ne promettez pas de graine, c'est peine perdue. Il n'y a de salut pour la patrie que

dans la graine. Malheur à ceux qui ne sont pas de son opinion, il leur tombe dessus et quand il n'en peut mais, il appelle Sir George à la rescousse. Pour sauver la graine, il le prie de décrocher son grand fouet afin de ramener les membres du Conseil d'Agriculture à la raison. Je crains bien que les membres du Conseil soient un peu récalcitrants à la vue de semblables moyens. Je doute fort que mes vénérables collègues M. Tassé et M. Pilote soient disposés à subir la fêrule, eux qui ont l'agréable habitude de la dispenser depuis vingt cinq ans. Ces pauvres membres du Conseil agricole, M. V. les traite-t-il un peu du haut de sa grandeur, depuis qu'il voit l'incomparable graine en danger ? *Des hommes forts en théorie* ; ainsi les qualifie-t-il et M. V. a raison, il n'y a pas d'expressions plus fortes pour témoigner le mépris. C'est le sublime du genre, M. V. frappe partout ; aussi ses coups ne sont pas toujours sûrs. Que voulez-vous ? Quand on a quelques choses à cœur, il doit être permis d'arranger les faits à sa guise, pour que la pièce soit plus parfaite. M. V. renouvelle l'ancienne accusation que l'école d'agriculture de Ste. Thérèse est morte pour Mr. Tassé, tandis que ce Mr. était Curé à St. Rémi, à quelques vingt lieues de St. Thérèse. Je croirais plutôt que l'école est tombée parce que M. Tassé n'y était pas. M. V. a hâte de connaître les preuves de M. Tassé, s'il peut montrer autre chose qu'un *habileté fin et une montre au gousset*. La chose en vaut la peine, dès que je verrai M. Tassé, je l'examinerai comme il faut et je vous en ferai un rapport fidèle, M. V.

Si Mr. V. s'en tenait aux moyens de l'époque, il n'y aurait pas trop de mal, mais ne s'avise-t-il pas d'en appeler à l'ancien Caton ou Caton l'ancien (je n'ai pu savoir lequel) puis par une dégringolade de quelques siècles, il tombe sur le maréchal St. Arnaud, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire ; avec ce dernier il nous fait assister à la prise du vieux Malakof, assaut terrible, hauts faits héroïques, l'enthousiasme nous gagne. Pardon, Mr le Rédacteur, me voici hors des limites de l'Agriculture ; j'oubliais que l'on ne peut traiter que ce sujet dans votre excellent Journal. Mais aussi, que diable ai-je besoin de commettre l'imprudence de savourer les écrits de M. V. Ces écrits respirent le salpêtre, ils vous montent, ils vous grisent et vous voilà parties en guerre. Je profite d'un moment de calme pour vous remettre mes armes, M. le Major, et dans la crainte de compromettre la *Semaine Agricole*, je renonce à l'assaut de Sébastopol, même au risque de voir éterniser les dons de graine dans la Société d'Agriculture du Comté de Verchères No. 2.

Votre obéissant serviteur.

B. BENOIT.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DES CULTIVATEURS.

MONTREAL, 27 JANVIER 1870.

La belle gravure sur notre première page représente des moutons Leicester pur sang appartenant à Mr. Thos. Irving de la Ferme Logan.

Le Programme Officiel et Mr. Benoit, M. P., M. C. A.

Nous croyons remarquer dans la correspondance de Mr. Benoit, publiée la semaine dernière, qu'il reconnaît comme indispensable au progrès en agriculture, le principe de la rotation ou des assolements, principe sur lequel est basé tout le programme du conseil agricole. Son objection principale à ce programme serait que, tout en mettant devant les yeux des cultivateurs un modèle à suivre, le Conseil Agricole n'obligerait aucunement les concurrents à l'adopter en tout ou en partie. Cette objection est certainement très importante et si d'on était convaincu que les concurrents n'adopteraient pas un système quelconque de rotation et n'auraient pas, au moins, une petite pièce en légume ou en jachère, il faudrait, à notre point de vue, l'exiger. Afin donc de ne laisser aucun échappatoire à ceux qui ne veulent pas de progrès en agriculture, nous pensons qu'il serait bon d'ajouter au programme, une clause qui exigerait de chaque concurrent le *minimum* que le Conseil Agricole croirait devoir fixer.

Quant aux clauses qui recommandent de diviser les terres en autant de champs qu'il y a de soles, de les faire communiquer avec les bâtiments par une allée, et d'entretenir sur la ferme autant de bestiaux que possible, il faut bien s'entendre sur leur nature. Si ces clauses excluaient du concours tous ceux qui ne s'y conformeraient pas, nous comprenons qu'on pourrait objecter avec raison ; mais, au contraire nous croyons pouvoir affirmer de nouveau qu'elles n'obligent aucunement les concurrents à s'y conformer. Ces clauses sont là pour affirmer des principes en agriculture qu'il nous semble impossible de controuver, pour recommander des pratiques qui assureront à nos cultivateurs des

produits plus abondants et une culture plus profitable ; et en conséquence, elles ordonnent au juge de tenir compte de ces pratiques en décidant qu'elles sont les terres les mieux cultivées dans chaque région.

La question du système d'enclos le plus recommandable et celle du maximum de bétail, que nos cultivateurs devraient garder sur leur terre pour en retirer le plus grand profit sont des plus intéressantes et nous espérons que nos cultivateurs voudront bien les discuter à fond dans nos colonnes. Nous remercions Mr. Benoit d'avoir ouvert le sujet et nous sommes ainsi assuré d'un rude jouteur ; cependant, comme nous sommes convaincu qu'il y a beaucoup d'excellentes choses à dire de l'autre côté, nous espérons que la réponse ne se fera pas attendre.

Comment d'autres nous voient !

Nous avons lu avec intérêt dans l'*Evening Telegraph* de cette Cité un article de fond à l'adresse des cultivateurs canadiens. Parlant d'éducation agricole il montre l'importance de ne négliger ni la théorie ni la pratique dans le programme que le Conseil Agricole veut inaugurer, puisque toutes deux sont indispensables au succès et ne doivent pas être séparées. Il fait voir de plus, quel futur nous attend, si nous pouvons seulement faire pratiquer par nos cultivateurs les perfectionnements apportés à l'agriculture dans les pays plus avancés sous le rapport de la science, mais à qui nous ne devrions pas en céder, puisque, dit-il : " Une population active, robuste, frugale et d'une adresse tout à fait remarquable, un climat des plus sain et un bon sol sont des avantages possédés par bien peu de nations."

D'un autre côté, il croit voir de grandes difficultés à faire adopter aux cultivateurs d'origine française, les pratiques profitables suivies ailleurs. L'agriculture dans les paroisses éloignées des grands centres est plus arriérée, dit-il, qu'elle ne l'était il y a un siècle. A son point de vue l'abandon de nos anciennes et lourdes charrues, mues par des bœufs, n'est pas un progrès. Nos charrues actuelles n'ont d'autre mérite que celui de se vendre à bon marché ; elles sont

trop légères, et sortent de la terre ou dévient au moindre obstacle.

Les labours faits avec des charrues aussi défectueuses, le manque de rotation et de fumier doivent nécessairement finir par ruiner le cultivateur. Plus ceux-ci s'appauvrissent, plus leur culture est négligée; et souvent on attribue aux insectes, au mauvais temps et à toutes autres causes les conséquences qui résultent d'une mauvaise culture. Il démontre de plus que l'amélioration des chemins tient à la base du progrès en agriculture.

Une preuve convainquante de cet avancé est le fait que sur certains marchés éloignés des chemins de fer, l'avoine ne valait dernièrement que trente sous tandis qu'il sur la ligne du Grand Tronc on en obtenait alors quarante sous du minot. Cette perte énorme qui réduit de 25 0/0 les revenus des cultivateurs n'est malheureusement pas la seule causée à nos cultivateurs par suite des mauvais chemins.

Est ce que notre confrère aurait tout-à-fait tort dans cette appréciation qui n'est certainement pas couleur de rose?

Moutons Cotswold.

VENTE IMPORTANTE PAR M. ADOLPHE STE. MARIE.

On parle souvent de ventes considérables d'animaux faites par nos agronomes anglais, mais il est rare que nous ayions à enregistrer un succès aussi brillant, obtenu par un Canadien-Français. Il est vrai que Mr. Ste. Marie n'est pas à sa première-épreuve, mais la vente qu'il vient de faire surpasse en importance toutes celles qu'il a pu faire jusqu'à ce jour.

Il a vendu le dix de Janvier, à Mr. Geo. V. Hoyle, de Champlain, N. Y., dix brebis d'un an et au-dessus, qui lui ont rapporté sept cent cinquante piastres en or, ou soixante quinze piastres chacune.

Nous ne pouvons trop féliciter ce monsieur qui a été le premier parait-il, à introduire dans cette Province, la race Cotswold.

Nos Sociétés d'Agriculture qui sont décidées d'acheter de beaux moutons pour l'amélioration des races dans leurs comtés, feront bien de visiter M. Ste. Marie, avant d'aller ailleurs.

(Pour la Semaine Agricole.)

Félix Thibodeau, cultivateur de Maria, Comté de Bonaventure, à semé, le printemps dernier, trois gallons de sarazin dans un acre et une verge de terrain carré.—Et il a récolté trente-huit minots et demi.—Ce qui fait cent vingt-huit et un tiers pour un.—Qui peut le surpasser?

UN LECTEUR.

ARBORICULTURE.

Le pommier.

(Suite)

Les jeunes pommiers demeurent dans la pépinière environ trois ans. La première année, la tige provenant de l'écusson, arrive à douze ou 15 pouces de longueur, la seconde année, le sol étant bon et bien entretenu, le jeune arbre parvient à quatre pieds de hauteur, quelques fois il grandit plus encore. La troisième année, il doit faire des branches latérales. S'il voulait s'élever trop haut sans faire des branches, on le forcerait à en faire en coupant le bout de la tige. Ordinairement, les branches viennent d'elles mêmes. On doit forcer l'arbre à garder une certaine proportion, les branches doivent être ni trop élevées, ni trop basses. Si elles veulent venir trop près du sol, on les coupe à leur apparition, laissant croître celles qui sont bien posées dans l'espace.

La quatrième année, un grand nombre de jeunes arbres sont capables d'être mis en verger. Autant que possible, on choisit un sol analogue à la pépinière. Les jeunes arbres s'en trouvent mieux.

Le verger doit être clôturé. Les animaux ne doivent pas y aller. Si ils y vont ils mangeront les jeunes branches et les arbres périront.

Le sol du verger doit être riche. S'il ne l'est pas, il faut, dans l'été qui précède la plantation, donner un riche engrais dans une culture sarclée, comme patate, blé-d'inde, carottes, &c.

Des soins à prendre pour planter un pommier suit le succès ou la déception. Il ne faut pas ménager les soins. On plante les pommiers dans les premiers beaux jours, dès que la terre est dégelée. On fait un trou d'environ deux pieds et demi de profondeur, en ôtant la terre on la mêle à autant de fumier décomposé (pourri). Un bon terroir est aussi bon. Le trou préparé on empoigne le jeune arbre, on tire à soi fortement, mais sans secousse, prenant bien garde aux branches. L'arbre s'enlève assez facilement. On ne secoue pas la terre qui demeure après les ra-

cines. Si le piveau n'avait pas été coupé, il faudrait le faire avec un outil très tranchant. On place l'arbre autant que possible dans la même situation, ni plus, ni moins qu'avant. Si on peut placer les branches du sud au sud c'est encore mieux.

L'arbre tenu dans sa position primitive, on fait tomber la terre dans le trou, faisant attention aux racines afin qu'elles ne se croisent pas. Plus elles garderont la position qu'elles avaient dans la pépinière, mieux l'arbre se trouvera. La terre étant toute replacée, on foule légèrement avec le pied afin qu'il n'y ait point de vide à l'intérieur. Lorsque ce travail est fait dans la bonne saison, il n'y a point nécessité d'arroser; la terre a assez d'humidité. Si le travail est retardé de quelques jours, on arrose légèrement. Les extrémités se touchent, trop d'eau nuit autant que trop de sécheresse. Ce travail ne doit pas être fait par un temps de pluie.

Les arbres demandent de l'air et du soleil. Les rangées doivent avoir au moins vingt pieds entre elles, en tout sens. Un vergé de onze perches en longueur et en largeur ne doit pas avoir plus de cent arbres. Si on place les arbres plus près les uns des autres, les fruits manqueront d'air et de soleil, la saveur sera diminuée considérablement. Il n'est pas un cultivateur intelligent qui ne puisse avoir un petit verger contenant cent arbres.

Ordinairement, on laisse le sol du verger en prairie. Cette manière est mauvaise. On doit autant que possible cultiver le verger en légumes dont les tiges ne s'élèvent pas beaucoup. L'œil est charmé d'un beau tapis de mil et de trèfle aux belles fleurs. Mais les racines des pommiers souffrent sous cette enveloppe qui absorbe l'humidité, l'humus, l'air et les chauds rayons du soleil. La culture sarclée vaut mieux. Presque toujours les racines s'étendent autant que les branches. Une culture piochée faite avec précaution, augmente l'humus dans le sol, car dans ce dernier mode il faut mettre du fumier pour faire croître les légumes, les racines en ont leur part. L'humidité et la chaleur des rayons du soleil arrivent facilement à elles pour leur utilité.

On peut labourer le sol du verger en tout sens. On doit laisser environ six pieds autour des arbres où la charrue ne doit pas aller. Le sol près des arbres doit être piochée avec attention pour les racines. On doit aussi fumer le sol au pied de l'arbre.

Cent arbres ainsi cultivés donneront à l'intelligent cultivateur plus de pommes qu'il ne lui en faut pour la table, il en restera assez pour qu'u-

ne bonne ménagère puisse en faire de bons plats des plus délicats et très peu coûteux.

A continuer.

J. E. LABONTÉ,

St. Hilaire.

Honneur à l'Almanach.

C'est ce que j'ai vu de mieux fait en son genre, en Canada. J. E. L.

Conservation des vieux Arbres.

Un jardinier expérimenté conseille de ne jamais arracher les vieux arbres à fruits qui ne produisent plus, si les racines sont saines, mais de couper dans la terre les troncs au niveau du collet des racines et de poser à la fente ou en couronne deux, trois, quatre greffes des variétés que l'on préfère. Il conseille ce mode pour les poiriers, pommiers, pruniers et cerisiers devenus stériles.

Lorsqu'on a placé les greffes de la manière indiquée plus haut, il faut couvrir les plaies des troncs avec de la cire à greffer ou de la terre grasse. On rechausse ensuite les greffes avec de la terre en ne laissant qu'un ou deux yeux hors de terre.

« J'ai pratiqué cette greffe le 10 mai dernier sur six vieux poiriers, nous écrit-on. A en juger par la vigueur des greffes, je crois que conformément à la promesse de celui qui recommande cette méthode, les arbres que produiront ces greffes auront beaucoup de fruits dès la troisième année. Je continuerai, dit-il, mes observations sur ce sujet, et je me promets de vous en faire part en temps utile. »

Réorganisation des Sociétés d'Agriculture.

COMTÉ DE BEAUHARNAIS.

Nous attirons l'attention particulière de nos lecteurs, surtout des Sociétés d'Agriculture, sur le rapport suivant par lequel il paraît établi que la Société d'Agriculture de Beauharnais est une des plus florissantes du pays.

On y verra que les succès obtenus sont principalement dus aux importations judicieuses de reproducteurs de différentes races et à l'administration sage et éclairée de cette Société.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Société d'Agriculture du Comté de Beauharnais

ÉTAT DE LA RECETTE ET DE LA DÉPENSE POUR 1869.

DÉPENSE :	
Souscription des membres	\$284 00
Octroi du Gouvernement	636 00
Montant réalisé par les étalons "Percheron" et "Glasgow"...	1015 00

Montant réalisé provenant du terrain possédé par la société	102 00
Don par M. Cayley, écrivain, M. P.....	100 00

\$2137 00

RECETTE :

Prix de l'exposition d'automne et dépense.....	\$335 25
Entretien des étalons.....	453 50
Prix du parti de labour et dépenses	126 95
Bal : du billet à la banque de la Cité, escompte et dépenses	987 72
Divers, détaillé au livre y comprise la commission de 7 0/0 au Sec. Trés....	102 48
Balance en faveur de la Société pour l'année 1869...	131 10

\$2137 00 \$2137 00

ÉTAT général de la Recette et de la Dépense de la Société depuis la Division des trois comtés, c. à d. depuis et y compris l'année 1857 jusqu'à et y compris l'année 1869.

Expositions.	Achats.	Entretien.	Rembour. etc. Tot.	Souscriptions.	Oct. Prod. animaux.	Emprunts, etc. Tot.
1857	\$515.25	\$42.00	\$54.00	\$267	\$648.00	\$915.00
1858	470.13	35.00	60.60	216	486.00	702.00
1859	624.50	55.35	59.22	279	466.51	811.01
1860	105.90	00.00	328.56	270	702.00	1206.34
1861	400.25	312.00	391.01	228	547.56	1322.08
1862	441.43	230.00	123.00	320	576.52	1225.60
1863	558.50	482.45	216.87	320	702.00	1465.00
1864	423.80	322.35	466.66	271	702.00	1521.66
1865	513.90	373.90	353.43	276	702.00	1538.00
1866	674.60	305.10	1243.68	278	684.00	2875.52
1867	567.43	586.05	630.87	294	684.00	1995.00
1868	834.55	564.61	481.25	324	664.00	3905.67
1869	462.20	453.50	1090.30	284	636.00	2137.00
	\$6592.44	\$3762.31	\$5496.45	\$3527	\$8200.59	\$21619.88

DÉPENSES DE TOUTES SORTES.

1857	\$1027.75
1858	565.73
1859	875.32
1860	1443.82
1861	1103.26
1862	1145.12
1863	1710.82
1864	1221.81
1865	1465.83
1866	3577.17
1867	1796.35
1868	3549.80
1869	2005.90
	\$21488.78

Balance en faveur de la Société \$131.10

RAPPORT.

Messieurs,

Si j'attire aujourd'hui plus particulièrement votre attention sur le présent rapport, ce n'est pas que les affaires de notre Société offrent quelque chose de plus remarquable cette année que par le passé, mais comme nous entrons dans une ère nouvelle, à cause des changements de la Loi d'Agriculture, j'ai cru qu'il serait à propos de vous soumettre un état résumé des finances de notre Société, depuis son organisation, époque où la dernière loi d'agriculture a entraîné la division de l'ancienne Société, qui comprenait alors les trois Comtés de Beauharnois, de Chateauguy et de Huntingdon. On pensait à cette date que le Comté de Beauharnois ne pourrait former une société agricole, à cause du petit nombre de souscripteurs qui faisaient partie de cette ancienne Société, mais heureusement la Société se trouve actuellement dans un état assez florissant et capable de rivaliser avec les deux sociétés voisines, ses sœurs, qui promettaient de la surpasser.

Dans le rapport des opérations de l'année dernière, la somme de \$960.80, restée due, lors de la dernière reddition de comptes, a principalement attiré votre attention, et a dû certainement inspirer certaines craintes dans vos rangs, parce que vous n'aviez pas encore vu la Société redevable d'une somme aussi considérable. Vous aviez pour vous rassurer, d'un côté la promesse et la garantie des Directeurs, et de l'autre les ressources suffisantes pour acquitter cette somme. Vous avez sans doute constaté avec satisfaction, par l'exposé financier qui vient de vous être soumis, qu'il reste une balance de \$131.10, en faveur de la société et portée à votre crédit pour l'année prochaine. Cette balance, ajoutée aux épargnes que nous aurions pu faire, en retranchant un peu sur les autres dépenses nous aurait permis de faire une exposition des terres les mieux tenues, et de les primer généreusement, mais craignant d'agir en contravention à la Loi et aux règlements que le conseil d'agriculture pouvait adopter, votre Bureau de Direction, en temporisant ainsi, a dû laisser passer le temps favorable pour ce concours.

Il s'est contenté de faire une exposition d'animaux et des manufactures domestiques, aussi un parti de labour que nous devons à la générosité de M. Cayley, membre du comté aux Communes du Canada. La société ne peut laisser passer cette occasion sans renouveler ses remerciements à ce monsieur, dont la générosité a excédé celles qu'on a pu faire en pareille occasion jusqu'à ce jour. Messieurs, la Recette général provenant de toute source depuis 1857 inclusivement jusqu'à et y compris l'année 1869, s'élève à la somme de 21,619.88, qui se compose 10. de \$3527.00 montant de la souscription des membres, donnant une somme en moyenne de \$271.38 6/13 par année. Le Comté pouvait et peut encore fournir une liste de souscripteurs de 7 à 800 membres.

Cette souscription permettrait, où plutôt aurait permis de doubler l'importation des animaux des espèces chevaline et bovine, que

20 décembre, 1869.

nous considérons comme les plus importantes et qui ont beaucoup amélioré le bétail dans les limites du Comté et dans les Comtés voisins, lorsque vos règlements le permettaient. 2o. de \$8200.59, octrois du gouvernement qui donne une moyenne annuelle de \$630.00 10/13, égale à 2.32 64/135 par chaque piastre que vous avez souscrite. Notre gouvernement a certainement versé annuellement \$3.00 pour \$1.00 en tenant compte de la somme retenue aussi annuellement pour soutenir notre ancienne Chambre d'agriculture et la Rédaction d'un journal agricole, publié sous sa direction. 3o. de 623.00 produit total, tant de la vente que du montant réalisé par les saillies des étalons et le service des autres animaux importés de la Société.

Cet item de la Recette démontre évidemment que la prospérité et l'avancement de notre Société dépendent en grande partie des importations. Vous pouvez vous en convaincre, en examinant que la Société a dépensé plus pour ses concours agricoles, ses parties de labour et les achats de propriétés que les deux ressources de la Société savoir : les souscriptions et les octrois, ont pu fournir d'argent, sans parler des propriétés mobilières et immobilières qu'elle possède actuellement et qui sont certainement dus à l'importation. J'observerai en passant que dans cet item se trouve compris la somme de \$1160.28, prix d'acquisition, améliorations et dépendances construites sur 14 arpents de terrain, choisi près du village de St. Louis de Conzague où se font les expositions annuelles de la Société.

Cette propriété nous a rapporté jusqu'aujourd'hui un revenu annuel (en moyenne) de \$47.33½, qui devra cependant augmenter en proportion que nos expositions acquièrent plus d'importance. En faisant le produit de la 1re et de la 2me Colonne de la dépense qui s'élève à la somme de 12,230.02, on établit un excédant sur les dons du gouvernement de \$502.43, preuve évidente que la Société a su faire profiter son revenu et en a fait un sage emploi.

La Société possède en outre deux étalons importés de la valeur de \$3200.00 et un terrain pour y tenir les expositions de \$1400.00. Elle posséderait aussi le premier reproducteur de l'espèce chevaline qu'elle a fait importer, si elle n'avait pas eu le malheur de le perdre dans un incendie au dernier concours provincial, et qui certainement représenterait aujourd'hui une valeur d'au moins 8 à \$900. En recapitulant, on élèverait donc la valeur de la Société à \$6002.43, c'est-à-dire encore que la Société, dans l'espace de neuf ans, a réalisé avec ses importations la somme nette de 2470.69, toutes dépenses d'entretien et occasionnées par les dits animaux et par notre terrain étant payées par elles-mêmes. Nous devons aussi à l'importation le même nombre de souscripteurs qui se maintient en proportion que la Société peut correspondre aux demandes de ses membres (par le service des animaux importés). Soyez assurés, Messieurs, que dès l'instant que la Société cessera d'importer et de tenir dans le Comté pour engager les cultivateurs à souscrire et à faire partie de cette Société, des animaux amélio-

rés. et de différentes espèces, elle diminuera sensiblement au point qu'il ne restera plus de membres parmi les cultivateurs qui auront la chance et l'avantage d'être primés dans un concours agricole du Comté ou du district. Au contraire, si vous leur donnez le moyen de retirer la valeur de ce qu'ils ont avancé, vous atteindrez le but qu'on se propose dans l'organisation d'une Société, savoir : d'exciter l'émulation parmi les agriculteurs et d'améliorer par là le sol et le bétail dans le pays.

De la somme de \$3659.29, dont \$3194.13, montant des emprunts qu'elle a été obligé de faire pour avancer ses importations, \$265 15 que j'aurais dû entrer dans la troisième colonne du tableau ci-joint, attendu qu'elle a été réalisée à l'occasion du terrain et des dépendances de la Société et enfin \$200.00, don fait par les membres qui représentent actuellement le Comté de Beauharnois et par la municipalité locale de St. Louis de Conzague. Inutile de vous expliquer la troisième et quatrième colonne de dépense. Le titre suffit pour vous en faire comprendre le contenu. Ce rapport a pour but de vous montrer qu'une société bien administrée est appelée à rendre de grands services à la classe agricole, et aussi de vous assurer que, vu les succès que vous avez obtenus dans le passé, les nuages qui assombrissaient l'horizon de votre société se dissipent et les craintes que vous inspiraient le changement de la loi, disparaissent.

La sagesse, n'en doutez point, présidera à votre Conseil d'Agriculture, nous en avons l'assurance par le court passé de ce gouvernement agricole qui promet beaucoup pour l'avancement de l'agriculture, principale ressource du pays. Je dois ajouter, sans crainte d'être contredit que les directeurs qui se retirent et leurs prédécesseurs n'ont rien négligé pour remplir le programme indiqué par la Loi qui vient d'être abrogée. Aussi jé dois rappeler à votre mémoire qu'ils ont fait des importations de grains et d'animaux, qu'ils ont donné des lectures du genre de celles mentionnées au chap : 32 des Statuts Refondus du Canada ; que profitant de l'avantage de la cédule E du chap : 29 et 30 Vict : ils ont fait venir, des Etats-Unis, exempts de droit, des instruments aratoires perfectionnés, afin de faciliter l'exploitation des terres ; que dans le but de rendre la compétition importante et au désir de la loi, ils ont formé une association agricole avec les Sociétés d'Agriculture des Comtés de Chateaugay et d'Huntingdon, afin de donner des concours et d'opérer des importations communes de blé, etc.

En terminant, je ne saurais trop recommander aux Directeurs qui remplacent ceux qui se retirent de s'efforcer de suivre la marche progressive de notre Société et de s'entendre avec le Conseil d'Agriculture afin de soutenir la position distinguée qu'à prise l'association agricole du Comté de Beauharnois parmi celles de la Province de Québec.

Le tout humblement soumis,

Par ordre,

E. H. Bisson,
Sec. Trés.

St. Louis de Gonzague.

Proposé par M. Cayley, Ecuier, M. P. secondé par L. Gervais, Ecuier, N. P. Il est unanimement résolu que les états de comptes ci-dessus et des autres parts écrits soient approuvés dans tout leur contenu.

Le président offre sa résignation, alléguant que ses occupations ne lui permettent plus d'accepter cette charge, etc. Avant de procéder à l'élection, des remerciements lui sont votés pour les bons services qu'il a rendus à la Société, et pour sa conduite habile et impartiale dans ses rapports avec les autres Directeurs, et les membres de la dite Société. Ensuite sur motion de L. P. Coutlée, Ecuier, marchand, secondé par James Linch, Ecuier, maire de Beauharnois, les messieurs suivants sont mis en nomination, savoir :

John Symons, Ecuier, Président,	
Louis Julien, " vice do	
E. H. Bisson, " Secrétaire,	
David Benning, " Directeur,	
Joseph Cardinal, " "	
Thomas Nelson, " "	
N. Papineau, " "	
Pierre Legault, " "	
Lamb. Tessier, " "	
Pierre Lajambe, " "	

Mais il est proposé en amendement par S. O. Marchand, secondé par Paul Daignault que le nom de Joseph Goyette soit substitué à celui de Pierre Lajambe, qui résigna avant l'enregistrement des votes. En conséquence le président proclama les sus-nommés, à l'exception de M. Lajambe, remplacé par M. Goyette, dument élus président, vice président, secrétaire et Directeurs. Sur proposition de J. K. Elliott, Ecuier, avocat, secondé par L. P. Coutlée, Ecuier, marchand, des remerciements sont votés à tous les Directeurs qui se retirent ; et notamment à M. l'exprésident qui s'est acquitté de sa charge pendant plusieurs années à la satisfaction du public et des amis de l'Agriculture, qui voient avec peine sa détermination d'abandonner la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois qui a fleuri avec le concours de ses collègues sous son administration et celle de son prédécesseur. Enfin sur motion de L. Gervais, Ecuier, N. P., secondé par M. Cayley, Ecuier, M. P.

Ordre est donné au Secrétaire-Trésorier de publier les Etats de comptes, le rapport et les délibérations de cette assemblée sur le *Courrier de Beauharnois*, le *Gleaner*, la *Minerve* et le *Nouveau Monde*, pourvu que ce soit sans dépenses pour la Société.

(Signé)	J. Bte. Scott, président,
(Attesté)	E. H. Bisson, Sec.-Trés.

Certifié pour véritable extrait du livre des délibérations de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois.

E. H. Bisson,
Sec.-Trés. S. A. C. B.

COLONISATION.

Société de Colonisation.

A une assemblée publique des cultivateurs et citoyens de St. Pierre et St. François, Rivière du sud, de Berthier et de St. Paul de Montmagny, tenue à la sacristie de l'église paroissiale de St. Pierre Rivière du Sud, ce sixième jour de décembre, mil huit cent soixante et neuf, aux fins d'organiser une *Société de Colonisation*, il fut procédé comme suit :

Gabriel Cloutier, écr., J. P., fut appelé à présider la dite assemblée et le Capitaine Philippe Landry écr., N. P., prié d'agir comme secrétaire,

Le Révérend Messire N. Beaubien, curé de St. Pierre, fit appel à la raison et au patriotisme de tous : il montra à ses auditeurs le but de la Société, but noble s'il en fut jamais : c'est le défrichement de nos terres incultes, c'est l'établissement d'une petite colonie à laquelle nous viendrons en aide ; en un mot c'est le bien du colon, c'est le bien de nos frères. En leur montrant le but, l'orateur n'oublia point de faire passer ses auditeurs par le chemin qui y conduit. Ce chemin n'est pas difficile et tout homme aimant le bien de ses semblables, tout homme jaloux de la prospérité de sa patrie, peut aisément fournir la carrière.

Monsieur Gabriel Cloutier prit ensuite la parole, et traitant la question sous un point de vue plus pratique, il énuméra, en quelques mots, les avantages réels que présentait l'établissement d'une Société de Colonisation ; il démontra clairement que les futurs membres n'y perdraient rien : bien au contraire, au point de vue spéculatif, cette entreprise promet plus que beaucoup d'autres associations formées antérieurement. Il développa sa thèse avec succès, citant à son appui plusieurs clauses de l'*Acte des Sociétés de Colonisation*.

Appelé à prendre la parole, Monsieur Philippe Landry donna lecture de l'*Acte des Sociétés de Colonisation*, en commenta les différentes clauses et termina en invitant tous ses auditeurs à signer avec lui la "déclaration" de vouloir se réunir en Société.

La *Déclaration* fut alors signée par trente-six personnes. La *Société de Colonisation de Saint Pierre de Montmagny* venait par là même d'être fondée.

Toute association qui veut compter sur l'existence doit avoir et sa hiérarchie et son code. La société de Colonisation de St. Pierre de Montmagny n'est pas sans posséder l'un et l'autre de ces éléments de vie. Voici le résultat des premières élections.

Proposé par le Révd. Messire N. Beaubien, curé de St. Pierre, secondé par M. René Lemonde, et résolu unanimement :

Que les Messieurs suivants soient élus officiers de la Société de Colonisation de St. Pierre de Montmagny pour l'année courante :

Président.—Gabriel Cloutier, écr., J. P.
Vice-Président.—P. Elzéar Lavergne, écr., N. P.

Secrétaire-Trésorier.—Philip Landry, écr., N. P.

Directeurs : MM. J. B. Picard, F. X. Morin, pour Saint Pierre.

M. Prudent Lavergne, pour Saint François.
M. Benjamin Roy, pour Berthier.

Après l'élection des officiers, M. Elzéar Lavergne donna lecture du projet de constitution et de règlements soumis pour l'approbation des membres.—Monsieur Elzéar Lavergne, secondé par M. Prudent Lavergne, fit motion que la Constitution et les Règlements qui venaient d'être lus, fussent adoptés comme la Constitution et les Règlements de la Société de Colonisation de Saint Pierre de Montmagny. Cette motion fut adoptée à l'unanimité. La séance fut alors ajournée au 13 décembre à 10 heures du matin.

Signé.

GABRIEL CLOUTIER,
Président.

A. C. P. R. LANDRY,
Secr. Trés.

Vraie copie des minutes de la première assemblée de la Société de Colonisation de St. Pierre de Montmagny.

A. C. P. R. LANDRY,
S. T. S. C. S. P. M.

7 décembre 1869.

HYGIÈNE.

A association française fondée dans le but d'éclairer les populations sur les inconvénients et les dangers qui résultent de l'abus du tabac

Une association française vient de se fonder à Paris, dans le but d'éclairer les populations sur les inconvénients et les dangers qui résultent de l'abus du tabac. Cette association a été autorisée par décision de la préfecture de police, en date du 11 juillet 1868.

Nous sommes heureux de voir se réaliser le vœu que nous formions précédemment. On devrait pour ainsi dire, disions-nous, mettre dans le catéchisme que les parents enseignent à leurs enfants les funestes effets du tabac, afin que ni les uns ni les autres n'ignorent quelle est la folie de ceux qui se font violence au point de se rendre malades, pour prendre une habitude dont le cortège est funèbre.

Il nous suffit de rappeler ici les études, les expériences les plus récentes, les dernières communications faites sur ce sujet soit à l'Académie des sciences, soit à l'Académie de médecine, pour faire sentir combien on a raison d'être ému des désastreux effets de ce narcotique, et de prendre de sérieuses précautions pour les restreindre autant que possible.

EFFETS DE LA NICOTINE.

Le principe malfaisant contenu dans le tabac est désigné sous le nom de *nicotine* ; c'est un des poisons les plus violents, et, sous ce rapport, les expériences faites sur les animaux nous montrent qu'il peut être mis au même rang que l'acide prussique.

Sa violence, dit M. le docteur Méliér, ne peut être comparée qu'à celle de l'acide prussique. Elle produit sur les animaux les phénomènes les plus remarquables, et tue à la

dose de quelques gouttes, ainsi que nous nous en sommes assuré par une foule d'expériences.

M. Cl. Bernard, membre de l'Académie des sciences, a fait, sur ce sujet, un grand nombre d'expériences qui confirment l'opinion de M. Méliér ; il serait inutile de les rapporter ici mais nous croyons qu'il n'est pas hors de propos d'en résumer une des principales :

On a fait une petite incision, en dedans de la cuisse gauche, sur un chien de forte taille bien portant. La peau a été soulevée et décollée dans l'étendue de quelques centimètres, en évitant de faire couler le sang ; on y a déposé trois petites gouttes de nicotine ; l'impression n'a pas paru douloureuse ; l'animal ne s'est pas agité au moment du contact.

Au bout de deux minutes, la respiration s'accéléra tout à coup, et devient gênée, anxieuse, pénible : les pupilles sont dilatées. Au bout de trois minutes, il se met à tourner sur lui-même, en chancelant comme dans l'ivresse ; il s'appuie ensuite contre le mur pour éviter de tomber, et reste calme et immobile les pattes écartées. Au bout de onze minutes, grande agitation, expression de malaise, tremblement des cuisses, efforts continuels de vomissements qui amènent des mucosités blanchâtres.

Chaque vomissement paraît être suivi de soulagement. Enfin, après une heure quinze minutes environ que la nicotine a été déposée dans la plaie, l'animal est debout dans un coin et semble remis de ce qu'il a éprouvé.

Redi paraît avoir fait les mêmes expériences sur l'effet du tabac chez les chiens. Il lui suffisait de râper une petite quantité de feuilles sèches de cette plante, et de les faire prendre incorporées aux aliments, pour causer des vomissements aux animaux sur lesquels il expérimentait. Il fit promptement périr des poules en leur passant sur la peau un fil trempé dans l'huile empyreumatique du tabac. Une vipère, dans la plaie de laquelle on introduisit quelques gouttes du même produit, ne tarda pas à périr dans des convulsions. Une seule goutte de nicotine introduite dans la bouche d'une grenouille a suffi pour lui faire exécuter des bonds énergiques et précipités. Après vingt-cinq-secondes, l'animal fut pris de convulsions tétaniques, et une minute s'était à peine écoulée que la mort arrivait.

On sait que Santeuil mourut pour avoir bu un verre de vin dans lequel on avait mis du tabac.

M. Marschall-Hall, savant physiologiste, cite un jeune homme qui, après avoir fumé dix-sept pipes coup sur coup, fut pris de convulsions tétaniques avec dilatation énorme de la pupille, et faillit mourir dans les convulsions.

Le docteur Helving raconte l'histoire de deux jeunes gens qui, ayant fait le pari de fumer le plus grand nombre de pipes possible, furent pris de convulsions et périrent.

Le savant Murray rapporte que trois enfants furent affectés de vomissements, de vertige et moururent en vingt-quatre heures, au milieu de convulsions, pour avoir eu la tête frottée avec un onguent de tabac.

Plusieurs journeaux ont rapporté, il y a quelques années, qu'un ouvrier, qui s'était endormi sur un tas de feuilles de tabac à la manufacture de Paris, avait passé promptement du sommeil à la mort.

Le *Grand Dictionnaire des sciences médicales* cite une jeune fille qui fut frappée de mort pour s'être reposée fort peu de temps sur des sacs de tabac en carotte.

Il est vrai que ces faits ne sont que des exceptions, mais ils servent cependant à faire connaître la force destructive que possède la nicotine.

Si l'on dépose quelques gouttes de nicotine sur des organes qui possèdent des nerfs du sentiment ou sur ces nerfs eux-mêmes, il se produit des douleurs extrêmement vives, qui se manifestent chez l'animal par des cris et des mouvements convulsifs.

Chez l'homme, la nicotine, même étendue d'eau, produit une impression douloureuse sur les parties dénudées, telles que les lèvres, la langue et la muqueuse de l'œil.

L'introduction de la nicotine dans le torrent circulatoire se fait avec une rapidité extrême, et une quantité presque impondérable suffit pour occasionner la mort.

Si l'on mêle de la nicotine au sang, il devient d'un noir foncé et se transforme en une masse bilieuse, dans laquelle il est difficile de reconnaître les globules du sang primitif.

Lorsqu'un animal a été empoisonné avec la nicotine, sa respiration devient difficile, irrégulière et anxieuse; les poumons exhalent une forte odeur de cette substance.

L'effet de ce poison sur la moëlle épinière est remarquable; les animaux empoisonnés éprouvent des tremblements du corps et des membres: ils se relèvent pour retomber sur le ventre ou sur le flanc. Ils poussent des cris plaintifs et leurs convulsions ont quelque chose qui ressemble au tétanos.

Les pulsations du cœur sont fortes et si tumultueuses qu'il est impossible de les compter; les mouvements respiratoires s'arrêtent et la mort est inévitable.

Si la quantité de nicotine introduite dans le sang n'est pas en rapport avec la grosseur de l'animal pour lui donner la mort, les convulsions cessent peu à peu et le poison s'échappe par les organes pulmonaires, et probablement aussi par les voies urinaires.

D'après M. Tiedemann, la sensibilité du système nerveux est tellement modifiée par la nicotine, que l'on a pu, chez des animaux empoisonnés par cette substance, tirer les nerfs qui président au sentiment et au mouvement, sans amener de contraction dans les muscles. L'électricité n'aurait plus d'action sur les nerfs dénudés et imbibés de nicotine, tandis que les moyens d'excitation, portés directement sur le système musculaire lui-même, produiraient cependant des contractions énergiques.

L'action de la nicotine doit donc être effrayante dans ses effets, et si l'on peut être étonné de quelque chose, ce n'est pas des désordres funestes déjà observés, mais plutôt de l'espèce d'innocuité qu'elle semble avoir sur certains fumeurs.

Nous ne pouvons mieux faire pour l'éduca-

tion de nos lecteurs, que de résumer le plus succinctement possible ce que les hommes les plus compétents ont rapporté sur ce narcotique.

Tout le monde sait que ceux qui commencent à fumer éprouvent des nausées, des maux de cœur, des vomissements, etc., mais, en général, on s'habitue promptement à l'action du tabac; cependant, il y a des tempéraments qui ne peuvent jamais le supporter.

Les jeunes fumeurs sont, en général, pâles et maigres; la nutrition ne s'exerce pas complètement chez eux, surtout lorsqu'ils se mettent à fumer dans les circonstances les plus nuisibles à leur santé, c'est-à-dire avant ou après le repas.

L'action périodique exercée sur le système nerveux par les inhalations du tabac amène des phénomènes d'excitation suivie de dépression. Les grands fumeurs passent généralement pour être indolents et flegmatiques.

Chez les fumeurs de profession, l'appétit ne peut être excité que par des mets de haut goût, et les inflammations chroniques de l'arrière-gorge et des voies respiratoires sont, dit-on, communes chez ces individus.

M. le docteur Morel, dont nous avons consulté l'excellent ouvrage sur les dégénérescences, ajoute avec raison que l'habitude de fumer existe rarement isolée; que les fumeurs se livrent à des libations énormes de bière et même d'alcool, et qu'ils ne semblent éprouver de plaisir qu'à fumer en commun dans l'atmosphère fétide et viciée des tabagies.

Tous les jours on découvre de nouveaux désastres dus à cette plante amère. Dernièrement encore, M. Beau a communiqué à l'Académie des sciences un travail dans lequel il fait remarquer que la fumée du tabac est une des causes de l'angine de poitrine.

« Il y a en pathologie, dit-il, une maladie fort grave qui s'appelle *angine de poitrine*. Elle vient tout à coup, par des attaques qui durent de quelques minutes à une heure, et qui sont caractérisées par un sentiment insupportable d'angoisse à la région du cœur, avec douleur s'irradiant de là dans tout le thorax, et même dans les membres supérieurs.

« Le cœur est l'organe affecté dans l'angine de poitrine; le trouble douloureux dont il est le siège va quelquefois jusqu'à suspendre complètement ses mouvements de contractions, et la mort subite survient, comme résultat de cette grave lésion fonctionnelle.

« Les causes de l'angine de poitrine sont multiples; je viens en signaler une dont il n'a pas encore été question: c'est l'usage, ou plutôt l'abus du tabac à fumer.

L'auteur cite ensuite un grand nombre de faits à l'appui de sa thèse. Nous n'en reproduisons que deux:

« Un petit rentier d'une soixantaine d'années passe la plus grande partie de la journée à fumer. Depuis un mois environ, il éprouve souvent, pendant la nuit des attaques de palpitation, avec oppression et douleur s'irradiant vers les épaules.

« Il cesse de fumer; les attaques nocturnes disparaissent complètement, en même temps que les fonctions digestives deviennent meilleures. Au bout de trois mois il revient à l'u-

sage du tabac, et les attaques se montrent de nouveau. Il met enfin complètement de côté le tabac, et ses attaques d'angine se dissipent pour ne plus revenir.

« Un diplomate étranger (probablement M. de Cavour), qui fume beaucoup et est affaibli, malgré l'apparence de sa belle constitution, est pris dans la soirée, en rentrant dans son hôtel, d'une attaque d'angine avec engoisse; pouls petit, mains glacées, apparence cholérique. Il s'endort à onze heures, et se réveille le matin à son heure accoutumée; il peut vaquer à toutes les occupations de la matinée. A cinq heures il était à fumer dans son fauteuil, quand il meurt tout à coup. L'autopsie n'a pas révélé d'autre liaison qu'un état graisseux du cœur.

M. Beau fait remarquer que les conclusions que l'on doit tirer de ces faits, pour admettre que l'abus du tabac donne lieu chez quelques personnes aux symptômes de l'angine de poitrine, sont confirmées par les expériences de M. Bernard sur la nicotine.

En introduisant de la nicotine pure dans le corps de certains animaux, M. Bernard a, en effet, donné lieu à des phénomènes mortels, qui peuvent être regardés comme semblables aux symptômes de l'angine de poitrine de l'homme.

Cependant, pour que l'angine de poitrine se montre chez les personnes qui usent du tabac, M. Beau admet qu'il faut une réunion de circonstances qui ne se rencontrent que rarement: 1° l'usage excessif du tabac; 2° une susceptibilité particulière de l'individu; 3° des circonstances débilitantes, telle que des chagrins, des fatigues, un affaiblissement des fonctions digestives, etc., qui, empêchant l'organisme d'expulser les résidus du tabac absorbé, en permettent l'accumulation à un degré tel, que la nicotine se trouve assez abondante pour produire son action toxique sur le cœur.

EFFET DU TABAC SUR LA VUE ET LA MÉMOIRE.

Le tabac n'a pas une influence moins funeste sur la vue et la mémoire que sur le cœur et la poitrine. Il n'y a pas très-longtemps, dans une communication à la société médico-pratique de Paris, M. Sichel disait qu'il avait acquis la conviction que peu de personnes peuvent consommer, pendant un temps considérable, plus de vingt grammes de tabac à fumer par jour, sans que leur vision, et souvent même leur mémoire s'affaiblissent. Il a vu, entre autres, un homme d'une quarantaine d'années devenu complètement aveugle par le seul abus du tabac, et qui a été entièrement et radicalement guéri par un traitement très-modéré et par la cessation de cet abus.

L'abus du tabac produit donc une amaurose cérébrale, comme l'abus des spiritueux. Dans les deux espèces, la mémoire est souvent affaiblie.

L'amaurose causée par les spiritueux est ordinairement accompagnée d'un tremblement que le malade éprouve le matin dans les mains tant qu'il est à jeun, véritable commencement de *delirium tremens*, ainsi que, à une période un peu plus avancée, de vomissements de matières muqueuses, bilieuses ou acides, survenant également le matin.

Ces deux espèces d'amauroses, toutes les deux fort lentes dans leur marche vers la guérison et très-réfractaires au traitement, comme toutes les affections causées par une mauvaise habitude invétérée et difficile à extirper s'observent isolément, mais elles sont assez souvent réunies. Il n'est pas aisé alors de décider le rôle que chacun des agents producteurs, des alcooliques ou du tabac, joue dans leur production. M. Sichel cite un cas de guérison d'une de ces doubles maladies obtenu très-prompement. Il n'est pas nécessaire de dire que le principal remède à apporter à ces déplorables affections est le changement dans la manière de vivre.

Plusieurs auteurs estimés prétendent que l'abus du tabac est loin d'être sans influence sur le développement des affections mentales compliquées de paralysie générale. Cette opinion est, entre autres, celle de MM. Guislain et Agen, célèbres médecins aliénistes.

Il est certainement bien déplorable qu'une foule de natures d'élite, qui seraient peut-être poètes comme Homère, éloquentes comme Bossuet, profondes comme Pascal, tombent dans la vulgarité du commun des mortels, grâce à ce narcotique, qui caractérise tous les fruits secs de l'École polytechnique.

Le cigare et la pipe, dit M. Véron dans ses Mémoires, ont sur notre économie une influence que l'on ne peut contester.

L'habitude du cigare en crée le besoin ; il en est du cigare comme de l'opium, comme du vin, comme de l'eau-de-vie, comme de l'absinthe pris en grande quantité. Celui qui mange de l'opium ne peut plus s'en passer, de même que l'ivrogne ne peut se guérir de ses excès de vin, d'absinthe et d'eau-de-vie ; je conclus de ce fait que le cigare exerce une action vive et profonde sur tout le système nerveux. Cette action puissante ne peut être que délétère. Les digestions ne peuvent plus s'accomplir qu'à l'aide de cet excitant ; l'usage du tabac produit certainement sur le système nerveux des organes des sens, sur le système nerveux des fonctions organiques, une excitation suivie bientôt d'affaiblissement et d'adynamie.

Il est certain que les maladies de la moëlle épinière sont aujourd'hui plus fréquentes que jamais. Royer-Collard, qui a succombé à cette maladie, et qui fumait beaucoup, n'innocentait pas le cigare du mal dont il souffrait. Le comte d'Orsay mourut aussi d'une maladie de la moëlle épinière.

Cette mort causa, sur un grand personnage de ses amis, une vive impression. Le docteur Bretonneau (de Tours) fut appelé. Ce grand personnage se plaignait de fatigue dans les membres : « Vous devez fumer douze ou quinze cigares par jour ; fumez moins, absternez-vous, si vous le pouvez encore, de la pernicieuse habitude du cigare, et vous ferez cesser tout cet ensemble de symptômes de faiblesse et d'énervation. »

L'habitude du cigare, si universellement répandue en France et contractée parmi nous dès l'enfance, modifiera assurément, dans l'espace d'un certain nombre d'années, la race, le caractère et l'esprit français. C'est d'ailleurs un trait qui révèle les penchants

des temps nouveaux, que cette passion incensée dont nous nous sommes pris pour le cigare ; le désir de jouissances nouvelles nous pousse aujourd'hui, hommes et femmes, à tous les ridicules et à tous les excès.

Dans un article anonyme, mais très-judicieux, la *Gazette des Hôpitaux* faisait remarquer que, lors même que le tabac pris à petite dose ne semblait pas avoir d'effet délétère immédiat, néanmoins il ne répugne pas de soupçonner qu'il pourrait bien avoir à la longue, sur l'économie, sur les fonctions organiques ou intellectuelles, ou même seulement sur le caractère, tel effet spécial qu'il serait peut-être difficile de préciser, et surtout de démontrer pour le moment, mais sur lequel il est bon d'attirer l'attention des observateurs. On étudie bien l'action sur l'économie de l'air, des eaux, dont on subit longtemps l'influence sans se douter des effets qu'ils sont capables de produire avec le temps ; pourquoi n'étudierait-on pas de même les effets de la fumée du tabac, cette atmosphère toute particulière que se fabriquent à plaisir et où vivent, pendant de longues heures, les fumeurs de profession.

Il est tout naturel de soupçonner qu'une substance narcotique de sa nature, un diminutif de l'opium, puisse agir lentement sur l'intelligence et l'engourdir d'une manière en quelque sorte chronique, bien qu'elle paraisse le stimuler passagèrement, comme l'affirme les fumeurs ? La preuve serait certainement difficile à donner, soit parce qu'un grand nombre de fumeurs sont doués d'une intelligence native supérieure, soit parce que le changement arrive peu à peu, et sans que l'individu s'en aperçoive. Mais il paraît impossible d'user habituellement d'une substance qui est incontestablement un des poisons les plus violents que connaisse la chimie, sans que de graves désordres dans la santé de l'individu n'en soient la suite.

Influence du tabac à fumer sur les enfants.

M. le docteur E. Decaisne a observé trente-huit enfants de neuf à quinze ans, faisant un usage plus ou moins grand du tabac à fumer ; et il a noté des effets sensibles sur vingt-sept. Ces effets sont redoutables ; il importe par conséquent d'avertir les parents et les instituteurs.

Voici les conclusions de M. de Caisne :

1^o Quoique difficiles à apprécier chez tous les sujets, les effets pernicieux du tabac à fumer sur les enfants sont incontestables ;

2^o L'usage, même restreint, du tabac à fumer chez les enfants amène souvent une altération du sang, et les principaux symptômes de la chloro-anémie : la pâleur du visage, l'amaigrissement, le bruit de souffle aux carotides, les palpitations de cœur, la diminution de la quantité normale des globules sanguins, les difficultés de digestions, etc. ;

3^o Le traitement ordinaire de la chloro-anémie et de l'anémie ne produit, en général, aucun effet tant que l'habitude persiste ;

4^o Les enfants qui fument accusent en général une certaine paresse de l'intelligence et un goût plus ou moins prononcé pour les boissons fortes ;

5^o Chez les enfants qui cessent de fumer et ne sont atteints d'aucune lésion organique, les désordres de l'économie que nous venons de signaler disparaissent souvent très-prompement et presque toujours sans laisser aucune trace.

COIN DU FEU.

CAUSERIE.

Je vous souhaite à tous, lecteurs et lectrices, ce qui peut servir à votre plus grand bien ; en cela je ne fais que me conformer à la plus sévère prescription de l'Évangile. Le vieux Janvier est arrivé aussi bourru que d'ordinaire. Célibataire depuis sa naissance, à la tête de onze vieux capricieux comme lui, comment voulez-vous qu'il soit aimable ? Il fut un temps pourtant où il changea son nom pour plaire à la petite fille de Voltaire, la Révolution. Il eut le sort de tous ceux dont les amours ne sont pas honnêtes, il fut trompé. Et depuis ce temps, malgré le carmin dont se couvrent les jolis minois pour le recevoir, il est inexorable.

Partout les cercles se forment, les danses s'organisent et le galant carnaval remplace ce rébarbatif exaspéré que le temps persécute. Les violons vibrent les pianos raisonnent, les archets tremblent, les doigts s'agitent, les vitrines se parent, les modistes invitent, les papas sont craintifs et les maris sont furieux. Il y a bal chez madame C..., danse chez madame D..., réunion chez madame E... Ah ! la, la, jeunes filles, préparez-vous ; mais gare aux recommandations du pasteur, c'est pendant le Concile et modérez vos transports pour les grandes soirées, car il ne serait pas juste que vous vous dissipassiez trop. Puis après tout, au mercredi des cendres vous serez mieux portantes, vos teints seront roses, et vos futurs auront de vous l'idée que vous avez des principes : ce qui ne fait pas mal dans le paysage.

C'était hier, et avant, le temps des visites. J'étais à la ville, s'il vous plaît ; j'ai reçu moi aussi, et pour vous voir, jeunes et vieux, et pour vous le dire ; j'étais chez une de mes amies. Vous seriez surpris de savoir où j'étais. Suffit de vous dire que j'ai vu dérouler dans le salon au-dessus de deux cents courtisans bien comptés. Vous êtes fixés sur la qualité de mon amie. Ah ! mais, écoutez, si ça me pose dans votre opinion, j'ai mes idées sur vous. D'abord, laissez-moi vous féliciter pour votre empressement à répondre à la bonne intention des Dames qui veulent bien, pendant plusieurs jours se tenir au salon pour recevoir ; c'est une bonne habitude pour les gens d'affaire, de venir au moins une fois l'an leur présenter

des hommages ; les jeunes gens qui font leur cour plus fréquemment viennent ces jours-là offrir leurs souhaits les plus intimes ; les timides en profitent pour se présenter ; les vieux garçons ne manquent pas de se lancer chez les héritières, car ceux-là visent au positif ; pour eux le consentement des parents n'est pas requis par la loi.....jusqu'au rancunier qui se donne un prétexte pour aller se reconcilier....., l'intriguant, se recueillir des amis pour demander une situation....., le candidat, c'est celui qui fait le plus de frais ; il veut préparer les voies.....sur sa liste, j'en suis sûr, sont tous des voteurs ou des influents. Tout le monde le suppose et pourtant ça fait encore effet. Il n'y en a pas qui s'aperçoivent plus de ces choses-là que les femmes dont les maris ne votent pas.

Ne vous figurez pas qu'il soit facile de plaire dans ces circonstances. Moi qui vous parle, il faut que je vous dise : c'est plus difficile de faire une visite de cinq minutes, qu'une autre d'un quart d'heure. La raison en est simple ; c'est que vous avez moins de temps à vous montrer homme d'esprit, et que souvent la timidité qui met au moins trois cents secondes à s'envoler, paralyse toutes vos ressources. Dans une visite d'un quart d'heure, vous vous remettez dans votre assiette et l'homme d'esprit sait toujours apprêter quelques traits durant ce temps. Tandis que pour servir à point dans cinq minutes, il faut être maître dans l'art, voilà. Et puis, c'est qu'il n'y a pas à donner de règle sur ce sujet : ça se sent, ça se comprend et je brise ma plume pour l'expliquer. Bien plus, un autre l'observera et puis quand il vient pour faire mieux crac, il faut dire comme on dit cent fois à un conscrit au temps, ça n'a rien. *As you were*. Mais il faut que je vous observe, sans m'occuper des petites formalités qu'il y a dans les livres, que le premier pas est le plus malin à exécuter. Et c'est l'usage qui le fait faire au naturel, car qu'on le sache bien, le naturel, voilà le grand art de plaire. Le laissé aller entraîne ; il met l'hôte à l'aise, et on vous en veut de venir gêner ; soyez gracieux, ne craignez pas les saluts trop profonds ; et de ceux là, il en faut peu, car ils sont comme les discours, ils gagnent en profondeur ce qu'ils perdent en quantité. Ne me parlez pas d'une dizaine de petits saluts nerveux qui se succèdent comme les chaos d'une montée mal entretenue (ceux qui préparent en ce moment le Code municipal me comprendront.)

J'ai observé un jeune homme, (marié par dessus le marché) qui est entré dans un salon où il y avait cinq personnes ; il a trouvé le moyen de saluer toutes ces personnes d'une seu-

le et profonde inclination, dont le but était la maîtresse de la maison, à laquelle il présenta la main. Bravo, je voudrais vous le nommer. Inutile de vous dire, que le tout était assaisonné d'un sourire ! Je ne vous dis que cela. Et le premier mot donc ! Voilà qui vous démasque ! moi je vais vous dire ce que j'ai aimé : Une petite exclamation de surprise, d'admiration. " Ah ! Madame B....., je suis enchanté de vous revoir si bien portante !!! " Enfin, mille petites choses de ce genre....., ça du cachet. Et mon Dieu, pourquoi ne pas tirer vos premières remarques du but même de votre visite. " Madame ! comment vous portez-vous ; mes occupations ne me réservent que rarement le plaisir de vous voir ; je n'ai pu résister au désir de venir vous serrer la main et de vous souhaiter..... " quoi ? oui.. Ah ! oui..... Enfin vous-direz ce que vous croirez être agréable. " Mademoiselle, dit un jeune lion, (présenté pour une première fois,) enchanté de faire votre connaissance, le jour de l'an me procure l'avantage de me laisser entraîner où mes inclinations m'invitent..... " Ah ! par exemple, ça, c'est fort et n'allez pas faire de tels aveux sans sincérité, car vous seriez coupable, surtout si la jeune fille ne vous répond pas : Monsieur, c'est une loi de désirer ardemment ce qu'on ne peut avoir : ou bien... d'autres choses.

Je badine, mais c'était pour en venir à vous dire que la conversation une fois bien commencée, c'est une impulsion donnée à un balancier qui doit se mettre en mouvement tout le temps de la visite.

Et puis on suppose là une femme... Mais ne laissez pas languir la conversation, dites des riens ; mais dites toujours ; un orateur répètera la même pensée en différentes formes jusqu'à ce qu'il saisisse une idée nouvelle ; un autre, pour ne pas interrompre l'harmonie, fait filer sa voix sur les mots, afin d'avoir le temps de rassembler ses esprits. Faites de même dans la conversation. Ayez plutôt des petits mots qui servent de pose. " Il est de fait....., on ne doute pas, il est évident.....A l'heure qu'il est..... " et c'est ainsi, je crois, que ce sont introduits, dans la conversation, une foule de mots : fichtre, parbleu, morbleu, et d'autres que je serai loin de vous conseiller. Une recommandation majeure : Ne vous engagez pas dans une longue histoire ! Eh ! jeune homme, vous êtes perdu, car la dame, toujours distraite, ces jours-là, oubliera le commencement, et le dénouement arrivé elle rira pour vous faire plaisir : c'est fatal.

* Une dernière phase, c'est la manière de se retirer : la dernière couche au tableau en fait ressortir le mérite. Vous allez par ce dernier pas gagner un point perdu ou perdre celui gagné. Ne soyez pas à quia pour

le faire, au contraire, gardez la plus belle phrase pour accompagner la main que vous présenterez à votre départ vous pourrez retarder jusqu' alors pour faire vos souhaits et retirez-vous c'est-à-dire, comme pour éviter une remarque dangereuse, reculez respectueusement jusqu'à ce que vous soyez hors de la portée de votre héroïne. C'est une tactique que l'on apprend sur le champ d'honneur, où une bonne retraite vaut une victoire. J'y pense ! dans le bon vieux temps, et ça ce fait encore à la campagne, où les visites sont peu nombreuses, il était d'usage d'offrir un petit verre et un gâteau ; le *baigne* est traditionnel dans ces jours de gaité et de souhaits ; ses branches de différentes formes et de différents niveaux intimement liées entr'elles par quelque point, semble être l'emblème des membres de la Société.

Il faut, Mademoiselle, que je vous donne une recette d'une petite liqueur qui a bien son mérite ; vous en ferez l'expérience ; je repasserai l'an prochain et je vous demanderai compte de ma leçon. Prenez trois livres de cassis (gadelles noirs), auxquelles vous avez retiré les queues, vingt grains de canelle et de clou de girofle. Mettez ces substances infuser pendant un mois et demi dans trois bouteilles d'eau de vie que vous ferez bouillir. Laissez le tout reposer quinze jours ; passez au filtre et mettez en bouteilles. Quant au *baigne*, j'en ai mangé de si bonnes chez Mde. L..... qu'il faut que je vous en donne la recette : Une livre et demie de sucre blanc, une livre de beurre, une douzaine d'œufs, un verre à patte de vin blanc, un verre à patte de brandy, une cuillerée à dessert de soda, et la quantité nécessaire de farine. Si vous réussissez je vous donnerai un certificat, au besoin, d'une bonne future femme de ménage. Et sachez le bien, les jeunes garçons ne sont pas indifférents à ces petits détails. Au revoir.

10 Janvier 1870.

MARIE-LOUISE.

RECETTES UTILES.

Contre le mal de dent.—Mettre dans l'oreille de la personne qui souffre un petit morceau de camphre enveloppé dans un coton, et du côté correspondant à la douleur. Ce moyen si simple réussit dans beaucoup de cas.

L'importance et la longueur de la matière que nous donnons cette semaine nous force de remettre la continuation du feuilleton au prochain numéro.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

LE PAYS DE L'OR.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

XII

LES AR. ES.

(Suite.)

Sur le port, il y a peu de chose à faire en ce moment; il y a trop de gens qui gâtent le métier. La plupart de nos camarades du Jonas y flânent pour gagner quelques dollars. Le gentilhomme de notre gamelle y porte des planches de sapin sur le dos; le banquier allemand est attelé à une petite charrette et transporte des ballots de marchandises, avec le journaliste et le procureur. Le camarade à la moustache rousse cherche des débris de faïence, des bouteilles, des chemises sales pour un vieux juif qui, en faisant le métier de chiffonnier en gros, a déjà amassé des trésors. Cela va drôlement ici! Une chemise de coton neuve coûte un dollar, et, pour la faire laver, on paye, pardieu! deux francs et demi. Chacun porte sa chemise aussi longtemps qu'il peut, et la jette ensuite. Le juif arrive, la ramasse la fait laver et la revend. Ainsi de même des bouteilles vides, qu'on a l'habitude de jeter par les fenêtres. Les maisons de jeu doivent racheter les bouteilles. Si je n'avais pas trouvé un meilleur emploi je deviendrais moi-même juif, c'est-à-dire chiffonnier. Mais je perds mon fil... Le Bruxellois connaît beaucoup de monde à San-Francisco. Il a couru de porte en porte avec moi, afin de chercher un petit poste pour vous et pour moi. Je suis accepté comme laveur de vaisselle et lècheur d'assiettes dans un grand restaurant, à cinq dollars par jour, plus la nourriture et le logement dans une sorte de chenil, parmi les provisions. Je ne mourrai donc certainement pas de faim. Pour M. Creps, j'ai trouvé quelque chose de mieux : domestique chez un boucher...

—Garçon boucher ! s'écria Jean avec un sourire de dépit ; alors je m'attelle plutôt à une charrette, comme le banquier allemand !

—En effet, il paraît que les bouchers font ici un singulier métier. Il y avait devant la porte une grande vilaine bête grise avec des dents terribles. Je pensais que les bœufs avaient peut-être des poils aussi longs en Californie ; mais le Bruxellois me dit que c'était un ours. On mange de la viande d'ours ici ! cela ne m'étonne plus, que les gens soient si méchants. Vous ne serez donc pas valet de boucher, monsieur Creps : mais j'ai des postes à votre choix. Il y en a encore une place de paillasse dans une grande maison de jeu...

—Paillasse ! qu'est-ce que cela signifie ? Ah çà ! Donat, il me semble que nous sommes assez dans l'embarras pour ne pas plaisanter.

—C'est ainsi : huit dollars par jour pour jouer comme compère avec l'argent de la banque. Si j'avais vu trois ou quatre langues comme vous, j'aurais bien accepté le poste.

—Et moi, je ne le désire pas ; il y aura bien autre chose à trouver.

—Je connais encore une place : cireur de boîtes, rinceur de bouteilles, allumeur de lampes dans un hôtel, en face du port. Sept dollars, sans nourriture ni logement.

Jean Creps secoua la tête avec impatience.

—Vous ne pouvez pas être trop difficile, monsieur Jean, remarqua Donat. Vous verrez des compagnons de voyage, même de la première classe, qui font des métiers encore plus étranges. D'ailleurs, sept dollars ! Qu'est-ce qui vous empêcherait de venir coucher ici à l'hôtel, jusqu'à ce que M. Roozeman soit guéri ? Trois de sept, reste toujours quatre.

—Tu as raison, dit Jeaff tout à coup. Eh bien, je serai cireur de boîtes !

—Et n'as-tu rien trouvé pour moi ? demanda Roozeman. Tu ne t'imagines cependant pas que je veuille vivre ici du fruit de votre travail à tous deux.

—Pour vous, du moins, j'ai une place facile et bonne, répondit Danot ; vous en rirez peut-être : fille de boutique..., je veut dire commis chez un fruitier.

En effet, bien qu'ils eussent peu de raisons d'être gais, les deux amis éclatèrent de rire.

—C'est sérieux, très-sérieux, reprit Kwik. Il y a une grande tente, où l'on vend des oranges, des citrons, des figues et d'autres fruits. Le propriétaire a besoin de quelqu'un qui sache écrire en français et en anglais. Il donne six dollars, sans nourriture ni logement. A la prière du Bruxellois, qui lui procure beaucoup de chalands, il gardera encore cinq jours la place vacante. Vous serez le mieux partagé, monsieur Roozeman : c'est, du moins, un état propre et honorable.

—Je te remercie, Donat, dit Victor, j'accepte avec joie.

—Cireur de boîtes dans un hôtel ! dit Jean en ricanant.

—Lècheur d'assiettes dans une sale gargote ! murmura Donat.

Commis chez un fruitier ! Si ma mère, si Lucie pouvaient le savoir ! dit Victor en hochant la tête.

—Qu'est-ce que cela fait ? s'écria Donat. Aussitôt que nous verrons les mines et que nous pourrons ramasser l'or par poignées, tout sera oublié. J'aurai d'autant plus de chose à raconter à Anneken et à mes enfants...

—Allons, allons, hurra pour la Californie ! s'écria Creps. Le commencement est admirablement beau, sur ma parole. Donc, ne nous laissons pas abattre. Notre ami Roozeman paraît fort et de bonne humeur : c'est le principal. Pour le reste, nous ferons de nécessité vertu. Cela ne durera pas longtemps, Dieu soit loué ! Peut-être les directeurs de la Californienne arriveront-ils demain ou après-demain. En attendant, je me rendrai tout à l'heure au grand hôtel pour savoir quand je pourrai commencer mon service de cireur de boîtes.

—Je sortirai avec toi, dit Victor.

—Et ta blessure ?... Tu dois te tenir tranquille.

—Non, ne pensons pas à ma blessure ; elle guérira d'elle-même. Je suis curieux de voir mon magasin de fruits.

(A continuer.)

Rapport Officiel des divers Marchés de la P. de Québec.

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 20 Janvier 1870.

Table with columns: PRODUITS, Montréal, Sorol, Beau-harnais. Rows include FARINE EN QUART, GRAINS moulus mélangés, VIANDES, POISSON, LEGUMES, LAITERIE, FRUITS, BESTIAUX, etc.